



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des anciens combattants

ACVA • NUMÉRO 102 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 29 novembre 2018

Président

M. Neil Ellis

Comité permanent des anciens combattants

Le jeudi 29 novembre 2018

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Neil Ellis (Baie de Quinte, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bonjour à tous. Le Comité reprend aujourd'hui son étude sur les vétérans itinérants.

Pour ce qui est du premier groupe de témoins, nous sommes heureux d'accueillir, par vidéoconférence, de Vancouver, l'inspectrice Colleen Yee et l'agent Alyson Smith, coordonnatrice des interventions auprès des itinérants, de la section des services opérationnels centralisés du Service de police de Vancouver.

Nous allons aussi entendre M. Matthew Pearce. Son vol est en retard, et il va probablement arriver vers 16 heures. Il est président et chef de la direction de la Mission Old Brewery, à Montréal. Son train est en retard. Nous allons commencer la réunion et entendre le témoignage de M. Pearce lorsqu'il arrivera.

Nous allons commencer par l'agent Smith. La parole est à vous. Vous avez jusqu'à 10 minutes pour présenter votre déclaration préliminaire. Nous passerons ensuite aux questions.

Bienvenue, de Vancouver.

Inspecteur Colleen Yee (Centralized Operations Services Section, Operations Division, Vancouver Police Department): Merci de nous accueillir.

Agent Alyson Smith (coordonnatrice des interventions auprès des itinérants, Centralized Operations Services Section, Vancouver Police Department): Merci. Je m'appelle Alyson Smith. Je suis la coordonnatrice des interventions auprès des itinérants et des logements supervisés du Service de police de Vancouver.

J'ai examiné les statistiques concernant les vétérans itinérants à Vancouver. Il s'agit d'un dénombrement que nous faisons chaque année en mars. Il semble que les chiffres soient assez stables; ils sont peut-être un peu à la hausse.

En 2015, 95 personnes avaient déclaré avoir des antécédents militaires. En 2016, il y en avait 127. On a noté une importante augmentation en 2017, lorsque 168 personnes ont déclaré avoir de tels antécédents.

En 2018, nous recensons 2 181 itinérants, dont 111, ou 8 %, ont déclaré avoir servi dans les Forces canadiennes ou les forces armées d'un autre pays.

Je trouve la situation très intéressante. Je réalise des activités d'extension chaque jour, et ce n'est pas nécessairement une question que je pose aux gens. Selon moi, nous devrions probablement demander aux gens s'ils sont des vétérans ou s'ils ont des antécédents militaires. Je crois savoir qu'il y a beaucoup de services offerts à nos vétérans, alors c'est certainement une question que je n'oublierai pas de poser à l'avenir.

Notre population itinérante à Vancouver est très intéressante. Nous avons chez nous des gens de partout au Canada en raison de notre climat et des services que nous offrons. Nous sommes en train d'aménager 600 unités de logement modulaires à Vancouver. Je ne sais pas si c'est quelque chose qui a attiré des gens, mais il est évident que nous offrons beaucoup de services. Nous avons une importante population itinérante, et j'essaie vraiment de penser à la façon de découvrir si ce sont des vétérans ou non.

Je ne me souviens pas d'avoir rencontré quelqu'un qui a déclaré être un vétéran, mais c'est une question que je vais commencer à poser un peu plus.

Le président: Nous allons maintenant passer aux questions en commençant par Mme Wagantall, pour six minutes.

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Merci, Alyson, de nous avoir parlé.

Depuis combien de temps occupez-vous ce poste précis et faites-vous ce travail?

Agent Alyson Smith: J'occupe ce poste depuis environ deux ans et demi.

• (1535)

Mme Cathay Wagantall: D'accord.

Je suis curieuse: pourquoi procédez-vous au dénombrement au mois de mars?

Agent Alyson Smith: En fait, le dénombrement est réalisé par la ville. Les policiers n'y participent pas. C'est un dénombrement effectué au sein de la région métropolitaine de Vancouver tous les trois ans; et, de son côté, Vancouver en fait un chaque année.

Je ne sais pas exactement pourquoi on le fait en mars, mais on compte aussi les gens dans les refuges, dans nos refuges d'hiver, et ceux qui se tournent vers d'autres options de logement. Ces personnes sont recensées comme des itinérants, mais des itinérants vivant dans des refuges.

Mme Cathay Wagantall: Pour ce qui est de votre rôle au sein du service de police, quel est l'objectif de votre travail?

Agent Alyson Smith: Mon rôle vise à créer des relations et des partenariats. Je réalise des activités d'extension chaque jour. Je parle à notre population itinérante et j'essaie d'aiguiller les gens vers certains services. Je sers de courroie de transmission entre ces services et la police, et ce, parce que je suis tout simplement un bon contact et une bonne intermédiaire.

Insp. Colleen Yee: Souvent, nos sans-abri sont victimes d'actes criminels et ils hésitent à les signaler. Alyson est une personne qu'ils voient tous les jours dans la rue et qu'ils reconnaissent. Ils sont à l'aise avec elle. Lorsqu'elle réalise ses activités d'extension, les possibilités de signalement des personnes victimes d'un crime sont plus élevées que si elle n'était pas là et qu'aucune relation personnelle n'avait été établie.

Mme Cathay Wagantall: Voilà qui confirme encore une fois le besoin de tisser des liens avec ces personnes afin de gagner leur confiance et d'être là, éventuellement, pour les aider à quitter la rue.

Durant les conversations, pouvez-vous vous faire une bonne idée de la raison pour laquelle les gens en sont arrivés là et de ce qu'ils aimeraient faire? Et pouvez-vous communiquer avec d'autres organisations, comme VETS Canada? Qu'en est-il de l'environnement de coopération dans votre domaine?

Agent Alyson Smith: Il est évident que les gens nous racontent un peu leur vie, et, une fois qu'on commence à tisser un lien de confiance avec eux, c'est beaucoup plus facile d'avoir ce genre de conversations. J'ai de très bonnes relations avec au moins les équipes d'extension de notre ville, qui, assurément, interagissent avec d'autres intervenants, comme les responsables de l'aide sociale et du logement. Beaucoup de services sociaux passent par eux.

J'ai récemment participé à une table ronde à Ottawa avec Anciens Combattants et j'ai certainement entendu parler de beaucoup de programmes disponibles. J'ai réfléchi à la façon d'aiguiller plus de personnes vers ces services. La façon d'identifier les vétérans n'est peut-être pas quelque chose qui me crée des problèmes, mais c'est tout de même un défi. Ce n'est pas nécessairement le genre de choses dont on parle tous les jours, mais je crois vraiment que je dois commencer à poser la question plus souvent.

Mme Cathay Wagantall: ACC a indiqué avoir créé une affiche pour dire aux vétérans qu'il y a un endroit précis où ils peuvent appeler s'ils sont sans abri et en avoir installé dans des collectivités partout au Canada. En avez-vous vu jusqu'à présent?

Agent Alyson Smith: Oui. J'ai remarqué quelques très grandes affiches dans des arrêts d'autobus.

Mme Cathay Wagantall: Merci.

Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste deux minutes.

Mme Cathay Wagantall: C'est intéressant. Vous mentionnez que vous vous rendez compte qu'il serait opportun pour vous d'approfondir un peu cette question afin de vous faire une meilleure idée du nombre de vétérans avec qui vous interagissez dans la rue.

Vous a-t-on suggéré, lorsque vous leur parlez, de leur demander s'ils ont servi plutôt que s'ils sont des vétérans afin d'obtenir cette information?

Il semblerait que beaucoup de nos vétérans qui se retrouvent dans la rue ne veulent pas nécessairement admettre qu'ils sont des vétérans ou encore qu'ils ne se considèrent pas comme tels.

Agent Alyson Smith: Oui. C'est très intéressant.

Selon moi, il se peut qu'un des obstacles que nous avons rencontrés, c'est le fait que les gens ne veulent pas s'identifier comme étant des vétérans, mais je comprends ce que vous dites quant à la possibilité de demander plutôt « s'ils ont servi ». Je crois que c'est une excellente idée.

Mme Cathay Wagantall: Merci.

Agent Alyson Smith: Merci.

Le président: Monsieur Bratina, c'est à vous.

M. Bob Bratina (Hamilton-Est—Stoney Creek, Lib.): Merci à vous deux de comparaître.

Madame Smith, je vous félicite du travail que vous faites, parce qu'il est assez difficile d'interagir avec la population itinérante. Je me pose des questions sur les vétérans itinérants, parce que c'est le sujet de l'étude du Comité. Beaucoup de vétérans présentent un TSPT. En tant qu'agent de police, vous rencontrez des gens dans la rue, et — qu'on parle de sans-abri qui sont des vétérans ou non — je ne doute pas qu'il y a des situations où il peut y avoir des crises physiques.

Je me demande s'il ne serait pas utile de savoir qu'il s'agit de vétérans et que le TSPT explique peut-être leur réaction.

De quelle façon composez-vous avec ceux qui troublent l'ordre public lorsque vous rencontrez des sans-abri, qu'il s'agisse de vétérans ou non?

● (1540)

Agent Alyson Smith: Oui, la composante liée à la santé mentale est importante. C'est assurément une situation avec laquelle nous composons, ici, à Vancouver, et je suis sûre que c'est aussi le cas un peu partout au pays.

C'est toujours bien d'avoir le plus de renseignements possible au sujet des gens avec lesquels on interagit, de façon à pouvoir discuter avec eux ou, peut-être, de pouvoir soulever un thème qui est significatif ou important pour eux. Ce peut être une façon de les calmer, parfois.

Selon moi, le fait de savoir que quelqu'un a servi pourrait nous être utile. Nous constatons beaucoup de désordre de rue et nous sommes bien formés en tant qu'agents quant à la façon de composer avec les personnes qui ont des problèmes de santé mentale.

Encore une fois, cela nous ramène à certains des partenariats que j'ai établis avec nos travailleurs de la santé mentale. Plus précisément, lorsque je suis sur la route avec eux, je rends visite à des gens qui, je le sais, ont des problèmes à ce moment-là afin d'essayer de leur offrir des services de cette façon.

M. Bob Bratina: L'une des choses que nous avons comprises dans le cadre de nos travaux au sein du Comité, c'est que les vétérans, qu'ils soient sans abri ou non, sont d'anciens militaires et qu'ils ont certaines façons de se parler entre eux qui, généralement, ne sont pas à la portée du public.

Je me demande s'il ne vous serait pas utile que des gens qui ont des antécédents militaires vous parlent et parlent aux gens qui interagissent avec les sans-abri pour fournir de l'information sur ce que vous pouvez prévoir ou la façon d'avoir des conversations plus efficaces une fois que vous déterminez qu'un sans-abri est un vétéran. Comprenez-vous ce que je veux dire?

Agent Alyson Smith: Tout à fait.

Je ne suis pas vétéran, mais il est évident que, dans le milieu policier, nous avons une certaine façon de nous parler. Si c'est ce que vous voulez dire, je crois que ce serait utile et habilitant de pouvoir avoir ce type de conversation.

M. Bob Bratina: Oui. Comme je l'ai dit, c'est quelque chose que nous avons souvent constaté, et nous devons faire participer plus de personnes qui ont des antécédents militaires aux activités de gestion de cas et dans le cadre d'autres interactions avec les vétérans. Vu les problèmes de santé mentale qui peuvent pousser un vétéran vers l'itinérance — et le TSPT pourrait certainement être un de ces facteurs —, vous pourriez bien connaître ce que tout cela peut entraîner sur le plan comportemental.

Agent Alyson Smith: Oui. Je crois que c'est un point très intéressant, le fait de compter sur un gestionnaire de cas, par exemple, qui a des antécédents militaires.

Je peux seulement parler du point de vue des policiers, mais il y a certaines choses qu'on pourrait dire au public et certaines autres qu'on dirait seulement à un collègue. J'ai l'impression que c'est peut-être un peu similaire dans le cas d'une personne qui a servi dans l'armée. Elle pourrait avoir honte ou encore avoir de la difficulté à communiquer avec des membres du grand public, tandis que, selon moi, il pourrait peut-être être plus facile pour une telle personne de parler avec quelqu'un qui a des antécédents similaires aux siens. Je crois que la gestion de cas...

M. Bob Bratina: Exactement. Si vous essayez de calmer quelqu'un — une personne suicidaire, par exemple —, vous pourriez avoir un ensemble de termes qui inciteraient la personne à se sentir plus à l'aise et à s'ouvrir à vous, plutôt que de se refermer.

Agent Alyson Smith: Absolument.

M. Bob Bratina: Merci, monsieur le président. Je pense avoir fait valoir mon point.

Le président: Monsieur Johns, vous avez six minutes.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Merci.

Merci à vous deux de l'important travail que vous faites. Je sais que vous devez relever de très gros défis à Vancouver. Je viens moi-même de la côte Ouest.

Avez-vous une estimation quant au nombre ou au pourcentage de vétérans au sein de la population itinérante de Vancouver, ne serait-ce qu'une idée approximative?

Agent Alyson Smith: Au moment du dernier dénombrement, c'était 8 %. Encore une fois, on parle d'autodéclaration.

M. Gord Johns: Oui, ceux qui s'autodéclarent.

Et combien de vétérantes en particulier? Avez-vous ce chiffre?

Agent Alyson Smith: C'est une excellente question. Je ne sais pas.

M. Gord Johns: À la lumière de votre expérience, quels besoins spéciaux ont peut-être les vétérans itinérants et vulnérables que n'ont pas les autres sans-abri?

• (1545)

Agent Alyson Smith: Je crois que c'est probablement lié aux traumatismes, à ce qu'ils ont vu et ce avec quoi ils ont dû composer. Je crois que c'est très différent de ce que vit la population générale.

M. Gord Johns: Pouvez-vous penser à des besoins spéciaux qu'auraient les vétérantes itinérantes comparativement aux autres segments de la population?

Agent Alyson Smith: C'est une excellente question. Je ne crois pas avoir jamais rencontré de vétérante. Ce serait une supposition.

M. Gord Johns: Comme je l'ai dit, je viens de Colombie-Britannique. Nous avons vu le prix de l'immobilier augmenter d'environ 50 % au cours des trois dernières années. L'augmentation rapide des coûts du logement dans notre province au cours de la

dernière décennie a-t-elle eu une incidence sur votre travail, surtout en ce qui concerne l'itinérance?

Agent Alyson Smith: Absolument. Les chiffres montent en flèche. Ils sont plus élevés que jamais.

M. Gord Johns: Je vous crois. Même si je vis sur l'île de Vancouver, beaucoup de gens y viennent aussi.

À ce sujet, voyez-vous une population locale ou une population de passage? Sur la côte Ouest, nous avons toujours vu des gens entrer dans nos collectivités, mais nous voyons maintenant beaucoup de personnes de la partie continentale qui viennent sur l'île en raison des défis auxquels nous sommes tous confrontés vu les pressions exercées dans le centre-ville de Vancouver.

Constatez-vous que la population est assez localisée ou est-elle encore de nature assez transitoire?

Agent Alyson Smith: Elle est encore de nature assez transitoire. Il y a assurément des personnes qui sont dans la localité depuis longtemps, mais il y a aussi beaucoup de personnes qui arrivent de partout au pays. Ils font peut-être l'objet de mandats dans d'autres provinces. La côte Ouest est le dernier arrêt, comme Vancouver, et peut-être maintenant l'île. C'est assurément quelque chose que nous constatons.

M. Gord Johns: Constatez-vous que la répartition démographique change autour de la ville? C'était principalement dans le Downtown Eastside, non? Constatez-vous un changement?

Agent Alyson Smith: Oui. Je dirais que ce n'est plus aussi centralisé qu'avant.

Insp. Colleen Yee: Il y a des sans-abri partout dans la ville maintenant, du côté ouest, au sud. Des petits groupes apparaissent, mais il n'y en a peut-être pas autant que dans le Downtown Eastside.

À l'heure actuelle, le taux d'inoccupation des logements locatifs à Vancouver est de 1 %, situation qui, en tant que telle, constitue un défi pour toute personne qui cherche un logement. Les prix des appartements ont monté en flèche, ce qui a marginalisé ceux qui ont besoin de mesures de soutien du revenu. Ils n'ont pas accès à ce type de logements.

On ne constate pas le même genre d'itinérance qu'aux États-Unis, où il y a des gens tellement pauvres qu'ils ne peuvent pas se payer un logement ou encore que le loyer a tellement augmenté qu'ils ont été expulsés. Ça arrive, mais pas autant qu'aux États-Unis.

J'étais aux États-Unis, en septembre, et nous avons visité Los Angeles, San Diego et San Francisco. Nous avons visité le cœur de tous les centres d'itinérance là-bas. Les problèmes sont similaires en ce qui concerne la santé mentale, la toxicomanie et l'importante représentation de vétérans itinérants aux États-Unis. Nous n'en sommes pas encore là, ici.

Pour ce qui est nos efforts actuels pour loger les sans-abri — puisque le taux d'inoccupation est très faible et que les loyers sont élevés —, comme Alyson l'a mentionné au début, nous mettons en place des logements modulaires, qui viennent s'ajouter aux logements supervisés, aux logements subventionnés par le gouvernement. Cette mesure semble aider à réduire, dans l'immédiat, le nombre de sans-abri.

Je ne sais pas exactement quel pourcentage de ceux qui obtiennent des logements sont des vétérans. Nous n'avons pas tenu un registre officiel de tout cela pour l'instant, mais, à l'avenir, je crois que ce serait une bonne chose à savoir.

M. Gord Johns: Aux États-Unis, 30 % des intervenants des Veterans Affairs sont en fait des vétérans. Ce sont donc des vétérans qui servent les vétérans.

Insp. Colleen Yee: C'est exact.

M. Gord Johns: C'est quelque chose dont nous avons parlé un peu plus tôt.

Ici, à Ottawa, Anciens Combattants n'avait pas de cible avant juin, quand le ministère a décidé d'essayer de compter 10 % de vétérans parmi ses effectifs d'ici 2020, de façon à ce que ce soient des vétérans qui servent les vétérans.

Vous avez mentionné l'importance de ce genre de choses et de cette compréhension, l'idée qu'il faut parler la même langue. Pouvez-vous nous parler de l'importance de tout cela? Peut-être même dans votre service, voyez-vous de vos collègues qui se retrouvent dans la rue et qui souffrent de TSPT après leur carrière ou s'ils sont libérés plus tôt? Quel programme offrez-vous en tant que ville pour aider à soutenir vos propres collègues?

Insp. Colleen Yee: C'est drôle que vous posiez cette question. Nous avons en fait repris un programme de soutien par les pairs offert dans l'armée. Notre programme est similaire à certains égards, dans la mesure où certaines des horreurs dont les militaires sont témoins se ressemblent, comme la souffrance humaine et tout le reste, parfois le recours à la force mortelle.

Lorsqu'on détermine que certains de nos membres souffrent de TSPT, le soutien est offert immédiatement au sein de notre organisation. Ça, je le sais. Nos ressources humaines sont là. Il y a des agents de police qui en aident d'autres avec le soutien de professionnels de la santé mentale. C'est quasiment un service fondé sur l'approche enveloppante.

Pour ce qui est de ceux qui partent à la retraite et qui souffrent de problèmes de santé mentale, il y a notre régime de pension, nos avantages sociaux. Nous continuons d'avoir un soutien médical dans le cadre des soins dont on continue de bénéficier après notre service.

Cependant, c'est un point important: la capacité de s'assimiler à quelqu'un a une importance cruciale. La capacité de créer des liens aussi. Le fait que ce sont des vétérans qui aident les vétérans ne peut être que bénéfique.

• (1550)

M. Gord Johns: Je sais que votre province met en oeuvre de façon extrêmement dynamique une stratégie de logement pour les sans-abri afin de bâtir des appartements immédiatement.

Nous avons parlé à quelqu'un d'Ottawa, mardi, qui met en oeuvre un projet de logements, et il peut seulement obtenir la moitié du financement d'Ottawa. Pour l'autre moitié, il doit se tourner vers les gouvernements locaux et provinciaux, mais, puisque tout cela est destiné aux vétérans, ceux-ci n'acceptent pas le mécanisme de financement nécessaire pour obtenir les fonds manquants dans le cadre du projet.

Croyez-vous qu'il serait important d'avoir des logements réservés uniquement aux vétérans à Vancouver, dans le cadre d'un projet qui serait soutenu grâce à du financement d'Ottawa?

Agent Alyson Smith: Vous savez, toute aide serait formidable.

Je crois tout simplement que le fait d'identifier notre population de vétérans serait bénéfique dans ce cas-là. De toute évidence, si 8 % de notre population itinérante sont des personnes qui s'auto-identifient comme étant des vétérans, alors il est évident que de tels logements sont requis. On en vient au besoin des liens et de fournir les bons soutiens dans un tel bâtiment et à cet endroit pour aider les vétérans.

Selon moi, le fait que d'autres vétérans y travaillent pourrait assurément leur être bénéfique.

M. Gord Johns: Merci des services que vous assurez.

Le président: Monsieur Samson, vous avez six minutes.

M. Darrell Samson (Sackville—Preston—Chezzetcook, Lib.): Merci à vous deux de votre service et du travail que vous faites sur le terrain. Je vous en suis vraiment reconnaissant.

J'aimerais en savoir un peu plus. L'année dernière, j'ai eu l'occasion de traverser en voiture le quartier Eastside, jusqu'à la rue Hastings et dans cette zone. Les gens m'ont dit que je ne pouvais pas partir sans aller jeter un coup d'oeil moi-même. J'étais tout simplement ébahi. Les gens, tout le reste... Il y avait des gens couchés directement dans la rue. J'en ai peut-être vu une centaine en quatre ou cinq pâtés de maisons.

Le travail que vous faites est difficile. Vous avez indiqué qu'une telle situation se produit dans d'autres zones de la ville aujourd'hui, mais c'est assez évident à cet endroit-là, et c'est même un peu effrayant.

Agent Alyson Smith: Oui.

M. Darrell Samson: J'aimerais en savoir un peu plus sur vos activités d'extension. À quoi ressemble une équipe dans la ville de Vancouver? Y a-t-il une seule personne? Combien de personnes y a-t-il? Quel est le lien avec les diverses organisations qui aident les sans-abri?

Commençons par ça. Allez-y.

Agent Alyson Smith: C'est une équipe d'une personne. Je suis seule actuellement. Je suis l'équipe responsable des interventions auprès des itinérants.

Pour ce qui est de l'extension, je suis bien sûr en uniforme, sur la route, chaque jour. Je réalise des activités d'extension précises avec les services d'aide sociale une fois par semaine, puis avec une infirmière en santé mentale par l'entremise de Coastal Health. Si j'ai un peu discuté avec des gens en début de semaine, je suis en mesure de leur offrir des services grâce à mes activités d'extension.

Dans la ville de Vancouver, nous avons une équipe d'extension associée à la ville, et j'ai de bons liens avec elle. Nous nous parlons tout le temps. Je peux assurément aiguiller des gens vers ces services aussi.

M. Darrell Samson: Je vous remercie encore beaucoup, parce que je ne sais pas comment vous faites. Je pense que vous avez besoin d'un peu de soutien, mais c'est mon point de vue. C'est une tâche...

Insp. Colleen Yee: Oh, mais je suis d'accord avec vous. Elle a besoin de soutien.

M. Darrell Samson: C'est un travail quasiment impossible.

J'ai vraiment apprécié lorsque vous avez mentionné avoir participé à une table ronde. D'après les conversations que j'ai eues avec le ministre, c'était un événement formidable, où les gens ont pu établir des liens, mettre en commun des pratiques exemplaires et ainsi de suite. C'est extrêmement important.

Je ne sais pas si vous le savez, mais la nouvelle stratégie nationale sur le logement a fait des vétérans une priorité. Connaissez-vous ce programme? Si vous pouviez d'une façon ou d'une autre identifier les vétérans, c'est un domaine où on a du soutien pour eux. Connaissez-vous le programme et savez-vous que les vétérans sont une priorité dans cette stratégie?

• (1555)

Agent Alyson Smith: En fait, je ne suis pas vraiment au courant de tout cela, mais puisque j'ai participé à la table ronde, j'ai maintenant l'impression qu'on met l'accent sur les vétérans et ceux qui ont servi. Je vois certainement que c'est un dossier sur lequel on met l'accent.

M. Darrell Samson: Vous pourriez peut-être en parler avec les représentants de la municipalité.

Agent Alyson Smith: Absolument.

M. Darrell Samson: L'autre chose, et je pense que mon collègue en a un peu parlé, c'est que, si vous rencontrez des vétérans itinérants, s'ils sont très fiers, ils ne vont pas nécessairement vous parler de leurs antécédents militaires. Pour ce qui est du fait que vous portez votre uniforme, si vous me permettez de vous poser la question, croyez-vous que ce peut être un obstacle qui les empêche de vous parler?

Agent Alyson Smith: Je pense que oui. Je pense aussi que ça peut être une chose dans laquelle ils se reconnaissent parce qu'ils ont eux-mêmes porté un uniforme. J'essaie d'être vraiment accessible. Ce n'est qu'un uniforme; ça ne me définit pas. J'essaie vraiment de m'assurer que c'est quelque chose que je véhicule auprès des gens avec qui je parle.

Je comprends ce que vous dites. Je pense que ce pourrait être l'un ou l'autre.

M. Darrell Samson: Oui. J'ai beaucoup aimé ce que vous avez dit au sujet de la façon dont nous abordons les vétérans, qui est parfois un peu différente. Je crois que vous avez dit que vous ne leur demandez pas nécessairement s'ils sont des vétérans. C'est un sujet sur lequel nous pourrions peut-être poursuivre le dialogue. C'est important.

De plus, le gouvernement a récemment mis en place une nouvelle carte d'identité pour les vétérans. Leur nom, une photo, leur grade, le nombre d'années de service et le type de service figureront sur la carte. Cette carte les aidera vraiment à avoir accès aux avantages. Êtes-vous au courant de cette carte? Au fil du temps, nous pourrions faire un bien meilleur suivi aussi, et nous pourrions peut-être même les identifier. Avez-vous des commentaires à formuler à ce sujet?

Agent Alyson Smith: Je crois que c'est une excellente idée. Je ne le savais pas, mais je crois que c'est fantastique.

Il est évident que nous demandons aux gens s'ils ont une pièce d'identité lorsque nous leur parlons, s'ils peuvent s'identifier. Nous n'avons peut-être pas encore abordé cette question, mais s'ils sont en mesure de fournir un tel document, je peux voir que ce sont des vétérans, des gens qui ont servi, ce que je peux indiquer quelque part, et, dans le cadre de discussions futures, une fois que j'aurai créé un lien un peu plus solide avec eux, c'est un sujet que je pourrais explorer. Je crois que c'est une excellente idée.

M. Darrell Samson: J'imagine qu'une dernière question serait...

Le président: Non. Je suis désolé. Votre temps est écoulé.

M. Darrell Samson: Ont-ils des pièces d'identité, la plupart des sans-abri? Lorsque vous les rencontrez, ont-ils une pièce d'identité?

Agent Alyson Smith: En général, non. C'est un problème. L'identification est un problème.

M. Darrell Samson: Merci, monsieur le président, de votre compréhension et de votre patience.

Le président: Vous devez rester jusqu'à la fin de la réunion aujourd'hui.

Nous passons maintenant à M. Eyolfson.

M. Doug Eyolfson (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à vous deux d'être là. Il est utile d'obtenir la rétroaction de gens qui sont directement sur le terrain et qui s'occupent de ces choses.

Vous avez mentionné la table ronde sur l'itinérance de juin dernier et certaines des choses dont vous avez parlé à ce moment-là, et vous avez souligné le manque de sensibilisation à l'égard des services.

Avez-vous une idée de la façon dont on pourrait sensibiliser davantage les corps policiers partout au Canada? Quel genre d'extension devrait-on prévoir pour les policiers, comment diriger les vétérans de cette façon?

Agent Alyson Smith: C'est une excellente question.

Une vidéo a été présentée durant la table ronde, et je l'ai donnée à quelques personnes, ici, à Vancouver. J'ai trouvé que c'était une vidéo très puissante. Il y avait plusieurs agents, mais il y en a un agent de Calgary qui, en quelque sorte, m'est resté à l'esprit. Selon moi, ce pourrait être une très bonne façon de communiquer le message et peut-être de réunir ceux d'entre nous qui assument des rôles précis en matière d'extension auprès des sans-abri.

Je sais que, un peu partout au pays, des agents participent à la prestation de services communautaires ou des choses du genre. Il faut tendre la main à ces agents, diffuser le message de cette façon et leur demander de le transmettre au reste du service.

• (1600)

Insp. Colleen Yee: Vous pourriez aussi, puisqu'il semble s'agir d'une priorité nationale... L'Association canadienne des chefs de police se réunit régulièrement. Si un représentant d'Anciens Combattants participait à une telle réunion, les participants pourraient faire le message à leur service respectif et transmettre de l'information aux échelons inférieurs. Ce serait là aussi un autre très bon moyen.

M. Doug Eyolfson: Merci.

On en a parlé un peu dans certaines questions précédentes. Certains groupes de vétérans nous ont dit que, en raison d'un certain nombre de problèmes — peut-être liés à la santé mentale — et peut-être aussi parfois en raison de mauvaises expériences, certains vétérans itinérants ne font pas confiance au gouvernement ni à Anciens Combattants. En fait, ils ne veulent pas d'aide. Avez-vous vécu ce genre d'expérience? Avez-vous déterminé que quelqu'un était un vétéran itinérant, mais qui, essentiellement, refusait l'aide que vous vouliez lui offrir?

Agent Alyson Smith: Je n'ai pas rencontré, quiconque s'identifiant précisément comme étant un vétéran, mais il est évident que, chaque jour, il y a des gens qui ne veulent pas de notre aide, qui ne veulent pas de services de quiconque. Ils sont heureux de vivre comme ils le font, que ce soit en raison de leur santé mentale ou pour d'autres raisons. Ils sont bien là où ils sont. Je vais habituellement les voir pour m'assurer que tout est beau, mais il est évident que certaines personnes ne s'intéressent pas à nos services.

M. Doug Eyolfson: Merci.

À votre connaissance, dans votre administration, y a-t-il des groupes de vétérans qui réalisent des activités d'extension dans la rue et qui pourraient vous aider à chercher les vétérans itinérants? Je sais qu'il y a certaines villes où ils le font, où ils vont vraiment sur place pour essayer de trouver certains de ces vétérans sans abri au sein de la population itinérante. Savez-vous s'il y a des groupes du genre à Vancouver?

Agent Alyson Smith: Je n'en connais pas, non.

M. Doug Eyolfson: Merci.

Je crois qu'il me reste une minute.

C'est peut-être aussi problématique, parce qu'en faire le suivi est très difficile. Nous avons parlé de l'interaction entre la santé mentale et l'itinérance. Nous savons qu'une importante proportion de la population itinérante générale est aux prises avec des problèmes de santé mentale sous-jacents qui ont mené à leur déclin et à leur itinérance. Votre administration a-t-elle des données quant à savoir si c'est plus ou moins vrai aussi dans le cas des vétérans sans abri?

Agent Alyson Smith: Pas que je sache. Vancouver Coastal Health fait peut-être un suivi. Le partage de l'information entre nos organisations est souvent déficient.

M. Doug Eyolfson: D'accord.

Mon temps est écoulé. Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Je veux maintenant souhaiter la bienvenue à Matthew Pearce, président et chef de la direction de la Mission Old Brewery, à Montréal. M. Pearce présentera son témoignage pendant 10 minutes, puis nous reviendrons aux questions.

Si nos autres invités peuvent attendre, nous aurons ensuite encore environ 20 minutes pour poser les questions. M. Pearce a déclaré qu'il restera pour la prochaine partie de la réunion du Comité. Son train part vers 17 h 30, alors il restera plus longtemps pour pouvoir répondre à certaines des questions auxquelles il n'a pas eu l'occasion de répondre.

Monsieur Pearce, la parole est à vous.

M. Matthew Pearce (président et chef de la direction, Mission Old Brewery): Merci beaucoup.

Tout d'abord, merci beaucoup de m'avoir invité à m'adresser à vous cet après-midi.

[Français]

Je serai heureux de répondre à vos questions, en français

[Traduction]

ou en anglais.

J'ai l'intention de prendre environ 10 minutes pour passer en revue deux ou trois choses qui, je l'espère, seront utiles au Comité.

Tout d'abord, je vais vous donner un très bref aperçu de la mission Old Brewery. Certains d'entre vous n'en ont peut-être jamais entendu parler, mais c'est le plus important service au Québec pour les hommes sans abri et le plus important au Canada pour les femmes sans abri.

Nous avons ouvert nos portes en 1889. Nous avons été fondés à l'époque en raison de l'augmentation du nombre de sans-abri à Montréal. Je crois que nous nous sommes maintenant rendu compte que nous étions en quelque sorte sur la mauvaise voie en ce qui concerne l'itinérance pendant environ 112 de ces 130 années. Nous avons fourni un abri pour la nuit, des repas et des vêtements de rechange. Les gens pouvaient avoir recours à nos services

gratuitement pour un temps illimité. Lorsqu'il n'y a pas de solution de rechange, c'est un service très important, qui peut même sauver des vies, mais nous nous sommes rendu compte que, si c'est tout ce que nous offrons, nous facilitons l'itinérance.

Nous avons constaté que nous devons faire quelque chose de plus dans le cadre des services que nous offrons plutôt que simplement fournir des services d'urgence de base. Par conséquent, nous avons changé notre fusil d'épaule pour essayer de commencer à sortir les gens de la rue. Aujourd'hui, notre principale activité concerne le logement.

Pour ce qui est des vétérans et de l'itinérance, nous avons réagi à l'étude fédérale qui a été publiée, si je ne m'abuse, en janvier 2015 ou 2016 — j'ai oublié l'année — et qui révélait que, selon l'étude réalisée, il y avait environ 2 250 vétérans itinérants dans la rue. Ce n'est pas une réalité que nous connaissions avant la publication de l'étude. Bien sûr, nous étions au courant, parce que nous avons vu certains vétérans dans nos installations, mais nous ne connaissions pas vraiment l'importance du problème, et nous avons donc effectué des recherches dans notre base de données. Nous avons regardé de près les profils des gens qui viennent dans nos installations, les hommes et les femmes. Nous avons constaté qu'environ 2 % de nos clients sont des vétérans, soit environ 45 personnes.

Nous avons élaboré un concept de programme permettant de sortir les vétérans itinérants de la rue, de les réintégrer dans des logements et de les faire participer, aux programmes de logement que nous offrons déjà, mais qui ont été adaptés. Nous avons présenté notre idée aux responsables de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance du ministre Duclos, et notre proposition a été bien accueillie et acceptée dans le cadre du Fonds d'innovation créé par le ministère.

Nous avons mis en place ce que nous appelons le programme des Sentinelles de rue, qui vise à héberger environ de 18 à 20 vétérans itinérants. L'idée, c'est qu'il allait s'agir d'un projet qui, si c'était une réussite, pourrait être un modèle repris à l'échelle canadienne.

Nous avons créé des partenariats de pair avec le ministre Duclos, du ministère de la Famille, des Enfants et du Développement social. Nous avons créé des partenariats avec la Fondation québécoise des vétérans, avec VETS Canada puis, par l'intermédiaire d'autres programmes de santé urbaine avec le système hospitalier. Comme vous l'avez probablement déjà entendu dans le cadre des témoignages précédents, la santé mentale et les graves problèmes de toxicomanie sont le lot de bon nombre des personnes que nous servons et de bon nombre des vétérans itinérants.

Nous ne nous sommes pas contentés de trouver un moyen de loger 18 ou 19 vétérans. Nous avons entrepris d'éliminer l'itinérance des vétérans à Montréal. Nous nous sommes dit que, si nous en voyons environ 45 par année et que nous étions la principale ressource, il devait bien y en avoir cinq ou six qui ne venaient pas chez nous et qui allaient ailleurs. Cependant, nous voyons passer la majeure partie de la population des vétérans itinérants à Montréal. Selon nous, un tel nombre peut tout à fait être éliminé.

Si nous gardons l'oeil ouvert pour les vétérans, comme nous le faisons, nous saurons lorsqu'ils se présentent chez nous, et ils ne resteront pas très longtemps dans nos installations, puisque nous leur trouverons un logement.

●(1605)

Je crois qu'il est important de comprendre que l'idée, c'est de mettre fin à l'itinérance des vétérans, et c'est ce que nous avons présenté au gouvernement fédéral.

Bien sûr, nous ne sommes pas des experts des questions liées aux vétérans, et la courbe d'apprentissage a été assez abrupte tandis que nous tentions de nous adapter à la population servie. Nous avons appris un certain nombre de leçons très rapidement. L'une des choses qui, selon moi, sont intéressantes dans le cas de ce groupe, c'est qu'il y avait beaucoup de fausses déclarations: bien des personnes affirmaient être des vétérans ou avoir de l'expérience militaire. Certaines personnes pouvaient même raconter des histoires assez détaillées, mais nous avons tout de même découvert qu'elles n'étaient pas des vétérans.

Nous avons découvert que le fait de contrôler les états de service des gens, pour ainsi dire, afin de déterminer s'il s'agissait vraiment de vétérans par l'intermédiaire d'ACC était un processus long, difficile et chronophage. Vous devez comprendre que, si un sans-abri se présente dans un refuge, que ce soit un vétéran ou non, il ne restera peut-être pas longtemps dans une telle situation. Si on ne peut pas intervenir très rapidement auprès de lui, on le perd, et il disparaît. Dans certains cas, il a fallu deux mois pour procéder aux vérifications. Nous avons perdu certains vétérans en cours de route, qui ont peut-être réglé leur problème d'itinérance par eux-mêmes, mais ils n'ont pas participé au programme des Sentinelles.

Nous avons appris que la plupart des vétérans qui entraient chez nous n'avaient pas d'expérience de combat. Seulement 14 personnes que nous hébergeons actuellement ont une expérience de combat.

Nous avons appris que ce sont des cas difficiles, que la plupart d'entre eux avaient quitté l'armée il y a peut-être 10 ans. On ne parle pas de personnes qui ont une expérience militaire récente.

Nous avons appris que le modèle fonctionne. Nous réussissons à héberger même ces cas difficiles et nous croyons que c'est un modèle efficace et très rentable, mais il pourrait l'être encore plus. Si j'avais un peu plus de temps, je pourrais vous expliquer de quelle façon on pourrait, selon moi, y arriver.

Beaucoup de vétérans sans abri n'utilisent pas les ressources. Ils ne viennent pas dans les refuges. M. Eyoifson, je crois que vous avez mentionné ce point en posant des questions à mes collègues de Vancouver. Beaucoup n'utilisent pas les ressources pour différentes raisons que nous avons réussi à cerner, et c'est souvent lié à la fois à la honte et à la fierté, et ce, d'une façon paradoxale. Ils ont honte de traverser une période difficile, alors qu'on leur avait enseigné tellement de compétences et de capacités qui, selon eux, auraient dû leur servir une fois de retour dans la vie civile, même si, je suppose, ce n'est pas ce qui s'est produit. Ils ont aussi acquis des techniques de survie. Si quiconque peut vivre dans la rue, c'est probablement nos vétérans, et, d'une certaine façon, ils utilisent peut-être ces compétences et restent loin des refuges.

Grâce au nouveau Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille, nous recevons des fonds pour embaucher une personne qui pourra maintenant sortir de nos installations, aller sous les ponts, aller dans ces campements pour rencontrer les vétérans, créer un lien de confiance avec eux et nous les ramener. Nous venons de recevoir une confirmation de ce financement, alors c'est quelque chose que nous mettrons aussi en place.

J'ai deux ou trois recommandations à formuler pour conclure ma déclaration.

La première, c'est qu'il faut voir là en premier lieu non pas un problème d'itinérance, mais un problème de vétérans. C'est un dossier qui doit relever d'AAC. L'itinérance est un symptôme d'une personne dont la vie a déraillé. Ce n'est pas qui ils sont, c'est ce avec quoi ils doivent composer à présent. Évidemment, l'itinérance doit être réglée, mais ce n'est pas le problème fondamental.

Comme je l'ai déjà dit, je crois qu'il faudrait se concentrer non pas sur une meilleure gestion de l'itinérance des vétérans, mais sur l'élimination de cette itinérance. Même à l'échelle nationale, le nombre est gérable, si on constate au bout du compte qu'il y en a de 2 000 à 2 250. Demandez à des organisations comme les nôtres de transformer nos services de sorte que, lorsque les vétérans entrent dans nos installations, ils ne restent pas plus longtemps sans abri qu'il faut. De cette façon, on peut mettre fin à l'itinérance.

● (1610)

Obtenez de bonnes données fiables. Prévoyez que les fonds auront une incidence. Mesurez le progrès en vue de l'atteinte d'objectifs mesurables et rajustez les objectifs et les mesures prises tandis que vos connaissances s'améliorent, parce que nos connaissances au sujet des vétérans itinérants ne sont pas très bonnes. Le Comité est en train de créer des connaissances, et ce sera un mécanisme très important pour y arriver. Cependant, on ne peut pas se fier à des anecdotes, il faut utiliser de bonnes données, et c'est quelque chose que nous pouvons obtenir.

Lorsqu'un financement est accessible, élargissez-en les horizons. Notre projet, les Sentinelles de rue, a été financé pendant un an, puis le financement a été prolongé d'une autre année, ce qui est parfait, mais lorsqu'on offre un logement à quelqu'un et qu'on ne peut pas lui offrir assez longtemps...

Comme je l'ai dit, ce sont des cas difficiles. On ne peut pas régler ces situations en 12 mois. Les gens ne deviennent pas nécessairement autonomes en 12 mois. Il faut des options de financement plus longues pour que les mesures de soutien restent en place. Elles diminueront au fil du temps. Elles ne resteront pas à un niveau élevé. Cependant, au fil du temps, il faut retirer le soutien offert à la personne lorsqu'elle peut vivre de façon autonome, mais on ne le retire pas à ceux qui ne peuvent pas s'en passer.

Bien sûr, il n'y a pas une seule façon de réagir au problème des vétérans itinérants. Il y en a plusieurs, autant qu'il y a de vétérans itinérants. Il faut envisager d'élargir les horizons de financement et les mesures de soutien financier à leur intention.

La dernière recommandation concerne bien sûr la prévention. Il faut s'assurer que les vétérans ne deviennent pas itinérants d'entrée de jeu. Ce que nous constatons, comme je l'ai mentionné, c'est que la plupart d'entre eux n'ont pas d'antécédents de combat. Ce qui s'est produit, c'est qu'ils ont eu vraiment de la difficulté à passer de la vie militaire à la vie civile. Je crois que nous pourrions mieux préparer nos vétérans pour cette expérience. Au moment de passer de la vie militaire à la vie civile, il y a un changement culturel et social majeur. Les gens qui viennent dans nos installations, à tout le moins, ne semblent pas avoir été bien préparés pour cette transition.

Certains vétérans ont de la difficulté et risquent de devenir des sans-abri. Le fait de penser à des mesures de soutien avant qu'ils se présentent chez nous pourrait être aussi une méthode rentable, des choses comme des subventions temporaires pour le loyer afin que des gens continuent d'avoir un endroit où se loger et ce genre de choses. Il y a des façons de prévenir l'itinérance des vétérans, surtout à la lumière du fait que j'ai souligné, soit que, dans la plupart des cas, leur situation s'est dégradée pendant 10 ans avant qu'ils se retrouvent dans la rue.

Nous pouvons voir ce problème venir, d'une certaine façon. Si vous pouvez garder à l'oeil ces gens, vous pourrez cerner ceux qui sont en voie de se retrouver à la mission Old Brewery. Nous devrions trouver une façon de régler le problème d'entrée de jeu. Selon moi, si vous vous y mettez — et comptez sur moi pour participer —, nous pourrons y arriver.

Merci.

•(1615)

Le président: Merci.

Monsieur Kitchen, vous avez six minutes.

M. Robert Kitchen (Souris—Moose Mountain, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Pearce, merci d'être là et merci aussi à l'inspectrice et l'agent.

Je crois comprendre que vous allez rester un peu plus longtemps, alors je vais vous poser rapidement une question, puis, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je m'adresserai aux témoins qui participent par vidéoconférence.

Rapidement, vous avez dit qu'un certain nombre de personnes affirment faussement être des vétérans. Avez-vous une idée de la raison pour laquelle elles le font?

M. Matthew Pearce: Nous avons réussi à cerner plusieurs raisons. Une des raisons, avec laquelle nous devons évidemment composer, c'est, comme je l'ai mentionné le fait que nous sommes la principale ressource pour les itinérants au Québec, et il y a donc beaucoup de personnes qui ont entendu parler du programme de logements pour les vétérans. Certains disent peut-être être des vétérans pour pouvoir participer à ce programme. C'est peut-être un filon à envisager. Je crois que c'est probablement l'une des principales raisons. Il y a peut-être d'autres raisons, mais c'est lié à ça.

Leurs histoires sont tellement détaillées. Beaucoup avaient un frère dans l'armée — le grand frère qu'ils admiraient — et ils admiraient son récit. Il y a beaucoup d'histoires inventées lorsque les gens sont dans un refuge. C'est difficile pour nous de distinguer le vrai du faux et ce qui est devenu vrai au fil du temps, même si c'est une invention, et ce genre de choses.

M. Robert Kitchen: Merci beaucoup.

Agent Smith, il est indiqué que vous êtes coordonnatrice des interventions auprès des itinérants. Je crois que comprendre que l'équipe de coordination ne compte que vous.

J'aimerais savoir combien d'heures vous consacrez à tout ça chaque jour. Je mets votre inspecteur sur la sellette.

Agent Alyson Smith: Officiellement, je travaille 10 heures par jour.

M. Robert Kitchen: Sept jours par semaine?

Agent Alyson Smith: Je travaille seulement quatre jours par semaine.

Insp. Colleen Yee: Aly est très modeste. Elle travaille 10 heures par jour quatre jours par semaine. Cependant, elle répond toujours au téléphone. Les gens la consultent lorsqu'elle est en congé. Elle n'a jamais refusé de fournir une information ou de répondre à une demande qui lui est présentée. Elle est toujours présente.

M. Robert Kitchen: J'imagine que certains fonds sont prévus pour ça. Faites-vous un suivi de tout ça? Faites-vous un suivi de ce à quoi les fonds sont consacrés? Les fonds servent-ils surtout à payer les heures, ou y a-t-il des fonds qui vous sont donnés pour vous aider dans le cadre de votre travail?

•(1620)

Agent Alyson Smith: Je ne reçois aucun financement précis. Mon poste relève d'un cadre plus large, sous la supervision de l'inspectrice Yee. Il est évident que certains fonds sont affectés à ce travail, mais pas beaucoup. Pour ce qui est de mon poste, c'est tout simplement

mon rôle au sein du service de police. Je coche la case « intervention auprès des itinérants », mais il n'y a pas de financement précis associé à ça.

M. Robert Kitchen: Comme vous l'avez indiqué, vous travaillez avec d'autres organisations. Je vois qu'une des initiatives réalisées par le Service de police de Vancouver est *Sox in the City*, une initiative qui permet de donner des bas aux sans-abri.

Je viens de la Saskatchewan. Je suis chiropraticien. La profession de la chiropractie en Saskatchewan organise chaque année une collecte de fonds, *Toasty Toes*. Les chiropraticiens demandent à leurs patients d'amener des bas pour les sans-abri afin qu'ils aident tout au long de l'année. En Saskatchewan, il fait parfois très froid, et c'est donc utile pour les personnes dans le besoin.

Prenez-vous le temps de créer des liens avec une organisation qui ferait ce genre de choses pour vous aider?

Agent Alyson Smith: Souvent, ces organisations viennent nous voir. Dans deux semaines, nous allons organiser une importante campagne de collecte de sacs de couchage. Il y a une organisation qui oeuvre dans le Downtown Eastside qui peut obtenir des centaines de sacs de couchage. Notre service a la chance d'en recevoir une bonne partie. Je distribue personnellement ces sacs de couchage à différentes installations que nous avons. Je dis à toutes les autres agences sur le terrain que nous avons des sacs de couchage. Notre population itinérante sait que nous avons de tels sacs de couchage et ils se présentent habituellement vers décembre.

C'est un très bon lien que nous avons avec notre population itinérante. C'est une très bonne façon pour nos agents, aussi, de créer des liens avec ces gens et de pouvoir leur fournir quelque chose, un peu de chaleur, une tuque et une paire de bas. Des choses du genre. C'est une importante contribution.

M. Robert Kitchen: Merci.

Inspectrice Yee, je vous ai entendue dire qu'un des problèmes pour certains sans-abri; c'est qu'ils sont souvent victimes de crimes. C'est aussi ce qu'on a entendu du côté des vétérans; il y a la honte et la fierté, qui peuvent expliquer pourquoi ils abordent...

D'après votre expérience, voyez-vous beaucoup de vétérans qui ont peut-être été victimes de crimes... est-ce que leur victimisation s'ajoute à toute la honte qu'ils ressentent peut-être?

Insp. Colleen Yee: Encore une fois, dans notre cas, les vétérans avec lesquels nous faisons affaire se sont auto-identifiés comme tels. Nous ne savons même pas si ce sont de vrais vétérans ou si la maladie mentale entre en jeu et qu'ils assument cette identité pour une raison quelconque.

En général, d'après mon expérience auprès des sans-abri à la lumière de mon travail opérationnel, ces gens représentent une composante vulnérable de la population, et il y a des prédateurs qui s'en prennent à eux. Pour ce qui est de ceux que j'ai rencontrés et qui, dans une ancienne vie, affichaient une certaine force et certaines capacités, il y a une honte associée à tout ça, liée à la façon dont ils en sont arrivés là, les personnes battues, les personnes dont on profite, qui sont victimes d'extorsion ou je ne sais quoi d'autre. La victimisation, qu'elle nous soit déclarée ou non, contribue à un sentiment d'autodégradation, ce qui érode leur estime de soi.

Le président: Merci.

Monsieur Chen et madame Ludwig, vous partagez votre temps, je crois?

Mme Karen Ludwig (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, Lib.): Oui. Merci, monsieur le président.

Je tiens à tous vous remercier de votre témoignage aujourd'hui. Je partage mon temps, alors je dois être très rapide.

J'ai une question pour les deux agentes. Est-ce que les chiens de service sont autorisés dans les refuges avec lesquels vous travaillez ou auxquels vous êtes associées?

Agent Alyson Smith: Je ne suis pas sûre, précisément. Bon nombre des refuges acceptent les animaux, pas seulement les chiens de service.

• (1625)

Mme Karen Ludwig: Vous avez mentionné des sacs de couchage. Les vétérans qui sont sans-abri — pas les « vétérans itinérants » — ont-ils le droit d'apporter leur sac de couchage dans les refuges?

Agent Alyson Smith: Oui. La plupart des refuges offrent de la literie ou des sacs de couchage, mais certaines personnes peuvent le faire. Ils apportent leurs biens avec eux.

Mme Karen Ludwig: Puisque vous êtes dans la région de Vancouver, pouvez-vous nous fournir un pourcentage approximatif — ce n'est pas nécessaire de fournir un chiffre exact — du nombre de vétérans itinérants qui ont déclaré leur origine autochtone?

Agent Alyson Smith: Je ne peux pas dire pour ce qui est des vétérans. Pour ce qui est de la population itinérante, je n'ai pas les chiffres, mais il est évident qu'il y a une proportion élevée d'Autochtones.

Mme Karen Ludwig: Vous avez aussi mentionné que ce ne sont pas tous des vétérans canadiens. Quels seraient les autres pays d'origine? Et y a-t-il un problème linguistique?

Agent Alyson Smith: Encore une fois, c'est seulement un chiffre général que nous avons établi. J'ai simplement parlé d'« autres pays », alors je ne sais pas, malheureusement.

Mme Karen Ludwig: J'aimerais souligner un autre point que vous avez soulevé. Vous avez mentionné que, à mesure que le nombre de services augmente, le facteur d'attraction augmente aussi. Depuis 2015, nous avons mis en place un certain nombre de nouveaux programmes. Est-ce possiblement la raison pour laquelle on note une augmentation parallèle du nombre de vétérans ou du nombre de personnes qui ont accès aux services?

Agent Alyson Smith: C'est possible. Selon moi, notre crise du logement, ici, à Vancouver, participe assurément à l'augmentation de la population itinérante, mais je crois aussi que, comme on dit, « si vous le construisez, ils viendront ». Les services sont là, alors il est évident que les gens viennent pour y avoir accès. Oui, je crois qu'il y a un certain lien à ce chapitre.

Mme Karen Ludwig: D'accord.

Monsieur Pearce, je tiens premièrement à vous remercier du travail que vous faites. J'ai une question rapide à vous poser.

Il y a une étude sur la santé mentale au sein des Forces armées canadiennes. Les membres de la Force régulière affichent des taux plus élevés de dépression et de troubles d'anxiété généralisée que la population générale. Les femmes, selon une étude de Statistique Canada de 2013, affichent des taux plus élevés que les hommes. Est-ce aussi ce que vous constatez dans votre refuge?

M. Matthew Pearce: Absolument. Les taux des femmes sont beaucoup, beaucoup plus élevés.

Mme Karen Ludwig: Merci.

M. Shaun Chen (Scarborough-Nord, Lib.): Je tiens tout d'abord à remercier l'inspectrice Yee et l'agent Smith de leur travail. C'est très

bien de voir que les Services de police de Vancouver jugent que le problème de l'itinérance en est un où une extension est requise. C'est très important. Vous appliquez la loi, mais vous servez aussi la collectivité.

Monsieur Pearce, vous avez mentionné un très bon point, soit qu'il est important de traiter rapidement les demandes lorsqu'il est question de prestation de services. Souvent, les sans-abri arrivent, et repartent très rapidement. Pour poursuivre sur la lancée de ma collègue, Mme Ludwig, notre gouvernement a investi beaucoup d'argent, 10 milliards de dollars au cours des trois dernières années pour fournir des services et des programmes de soutien aux vétérans. Il y a entre autres le Fonds d'urgence pour les vétérans, par l'intermédiaire duquel un vétéran admissible peut obtenir jusqu'à 2 500 \$ par année.

Avez-vous réussi à créer des liens avec des vétérans itinérants que vous rencontrez grâce à ce fonds précis qui peut fournir aux vétérans de l'argent pour un logement, de la nourriture et d'autres dépenses?

M. Matthew Pearce: Le délai de traitement n'a pas été aussi rapide, même si je sais que l'intention est là. Je connais l'intention du ministre. Franchement, selon moi, il a exprimé très clairement son désir de changer la culture d'ACC. Comme je crois qu'il l'a dit dans une entrevue récente que j'ai entendue, on passera d'une situation où on se demandait de quelle façon on pouvait ne pas fournir de soutien à une situation où on se demandera de quelle façon on peut le faire. Je crois que ça se comprendra très bien, à l'avenir, mais les délais de traitement ne sont pas rapides.

Il y a quelque chose que je n'ai pas mentionné, parce que sans exception, pour les vétérans que nous rencontrons, ces quelque 10 années de dégradation incluent aussi une frustration et une colère de plus en plus vive contre ACC. Le ministère n'a pas été là pour eux. Ils n'ont pas l'impression qu'ACC a répondu à leurs besoins. Je suis désolé de le dire ainsi, mais je crois qu'il faut se pencher là-dessus. Ils ne voient pas ACC comme une source de soutien, c'est plutôt le contraire. Ils nous voient comme des intermédiaires. Ils nous voient non pas comme des représentants d'ACC — ce que nous ne sommes pas de toute façon —, mais comme des intermédiaires.

• (1630)

M. Shaun Chen: Notre Comité a rencontré des vétérans et en a entendu beaucoup. Je sais qu'il y a maintenant un gestionnaire de cas affecté à chaque vétéran, quelqu'un qu'ils peuvent appeler, et cette méthode permet très efficacement de fournir des services plus directs. Nous espérons que bon nombre de ces programmes, au cours des prochains mois et des prochaines années, auront l'incidence positive que nous espérons tous. Je sais que le Fonds d'urgence pour les vétérans est en place depuis avril dernier. Ces changements, je l'espère, entraîneront une modification positive de façon à compléter le travail que fait la police et des organisations comme la vôtre.

M. Matthew Pearce: J'en suis convaincu.

Le président: C'est tout le temps que nous avons pour ce groupe de témoins.

Au nom du Comité, je tiens à remercier l'inspectrice Yee et l'agent Smith de tout ce qu'elles font pour les sans-abri. Merci du temps que vous avez accordé au Comité aujourd'hui. S'il y a des réponses que vous devez approfondir, vous pouvez tout simplement fournir l'information à la greffière, et elle la remettra au Comité.

Nous allons faire une pause de deux ou trois minutes, le temps d'apporter les modifications dans la salle et d'accueillir notre prochain groupe de témoins.

Merci beaucoup.

•(1630) _____ (Pause) _____

•(1630)

Le président: La séance est ouverte.

Dans ce deuxième groupe de témoins, nous sommes heureux d'accueillir, par vidéoconférence, M. David Howard, président de la Homes for Heroes Foundation, et Tim Richter, président et directeur général de l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance. Vous allez tous les deux pouvoir présenter une déclaration d'un maximum de 10 minutes. Nous pouvons commencer par David, sauf si Tim veut passer en premier.

Qui a tiré la courte paille?

M. David Howard (président, Homes for Heroes Foundation): Je vous remercie de prendre le temps d'écouter ce que nous avons à dire. Nous avons créé la Homes for Heroes Foundation il y a maintenant trois ans. L'objectif était de mettre au point un système permettant d'aider nos vétérans itinérants partout au pays.

Notre but, c'est de construire des villages de petites résidences partout au Canada dans tous les grands marchés où il y a des vétérans itinérants, les villages étant dotés d'un centre de ressources complet. Il ne s'agit pas seulement d'hébergement: il y a aussi l'idée, la compréhension, qu'il faut s'assurer d'offrir des services complets.

Nous avons mis sur pied ce programme en rencontrant des vétérans et en ayant l'occasion de discuter avec des vétérans qui vivent dans la rue afin de connaître leurs besoins. Ils sont venus nous voir et nous ont dit qu'ils aimeraient vivre dans un endroit où il y a des personnes aux vues similaires aux leurs, des gens qui sont des vétérans eux aussi. Certains d'entre eux se sont déjà trouvés dans des endroits qu'ils trouvaient trop grands. De grands appartements de 600 ou 700 pieds carrés étaient trop grands pour eux, et ce qui arrive, c'est qu'ils commencent à accumuler des choses. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi ces petites maisons.

Le centre de ressources est très important dans le cadre du projet en raison de la présence d'un agent responsable des ressources. L'objectif, ici — c'est ce que nous espérons —, c'est de travailler en collaboration avec Anciens Combattants afin qu'un gestionnaire de cas soit affecté au projet et qu'il participe au processus.

Ce que les vétérans nous ont dit, c'est qu'ils veulent venir dans un endroit, bien comprendre qu'il y a un logement pour eux et travailler sur eux-mêmes. S'ils ont des problèmes de drogues ou de consommation d'alcool, ils veulent obtenir un soutien et un traitement pour retrouver leurs repères et trouver un emploi à temps plein. Ils nous ont dit qu'ils voudraient ensuite se distancier du projet, pour laisser la place à la prochaine personne et être des mentors dans le cadre du projet.

C'est notre programme.

Nous travaillons en collaboration avec des municipalités un peu partout au pays. Nos coûts sont d'environ 2,5 millions de dollars par projet de construction de Homes for Heroes comptant 20 résidences par village. Ce montant inclut les résidences et le fait de mettre 500 000 \$ dans une fiducie. Ce que cela n'inclut pas, c'est le coût des terrains. Nous avons discuté avec des municipalités et leur avons dit qu'ils ont un problème d'itinérance dans leurs rues et qu'il y a beaucoup de vétérans parmi les itinérants et que tout ça leur coûte de l'argent. D'après ce que nous avons compris, on parle de coûts d'environ 60 000 à 70 000 \$ par personne, et il est donc dans l'intérêt des municipalités de travailler en collaboration avec nous et de nous trouver un terrain.

Nous avons obtenu notre premier terrain. Les travaux de construction ont commencé à Calgary. C'est déjà en cours. Les installations seront prêtes en juillet. Nous avons un autre terrain à Edmonton.

Le problème que nous rencontrons, c'est que les municipalités et les provinces nous disent qu'il y a beaucoup de vétérans itinérants et que ce n'est pas leur problème, c'est le problème d'Ottawa, un problème qui relève de la compétence fédérale. Nous avons de la difficulté à les convaincre qu'ils devraient nous donner un terrain pour réaliser le projet. C'est l'un des obstacles que nous rencontrons. Nous comprenons que des logements pour les itinérants ne relèvent pas du mandat d'Anciens Combattants, et c'est un problème pour nous. Nous avons de la difficulté à obtenir du soutien et des fonds si ça ne relève pas du mandat du ministère.

Une autre chose importante que nous avons constatée, selon moi, concerne les nombres déclarés. Aux dernières nouvelles, le ministre des Anciens Combattants a dit qu'il y avait environ de 2 200 à 2 500 vétérans itinérants. Même les représentants d'Anciens Combattants de Calgary avec lesquels j'ai parlé croient qu'il y en a probablement deux fois plus. Le problème, c'est que ces dénombrements sont effectués dans les refuges, et les vétérans ne s'auto-identifient pas comme tels. Ils ne s'inscrivent pas en disant qu'ils sont des vétérans. De plus, bon nombre d'entre eux ne se tournent pas vers les refuges et ils couchent chez des amis ou des connaissances.

Voilà certains des problèmes auxquels nous sommes confrontés actuellement lorsque nous tentons de mettre nos projets sur pied, mais nous croyons qu'il s'agit là d'un projet qui peut être réalisé à l'échelle du Canada et que nous pouvons régler — peut-être même éliminer — le problème.

•(1635)

Le président: Tim va présenter sa déclaration, puis nous passerons aux séries de questions.

M. Tim Richter (président et directeur général, Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance): Bonjour à tous et merci de nous donner l'occasion de témoigner. Je suis heureux de discuter avec vous depuis Calgary, depuis les territoires traditionnels des peuples visés par le Traité n° 7 dans le Sud de l'Alberta. C'est également à Calgary que se trouve la nation métisse albertaine de la région 3.

Je témoigne à titre de président et directeur général de l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance. J'ai une certaine expertise dans la prévention et l'élimination de l'itinérance, y compris une certaine expérience dans l'élaboration de programmes d'hébergement pour les vétérans itinérants. J'ai aussi servi pendant tout juste un peu plus de six ans dans les Forces armées et je suis moi-même client d'Anciens Combattants. Tout ça pour dire que c'est un enjeu qui me tient vraiment à coeur, et je suis heureux d'être parmi vous. Je suis très heureux que vous étudiez cette situation.

J'ai deux messages principaux à vous transmettre.

Le premier, c'est que l'itinérance des vétérans au Canada est un problème qui peut facilement être résolu. Le nombre de vétérans itinérants au Canada est assez restreint. On ne le connaît pas exactement, mais il est relativement petit. Nous savons quoi faire et comment le faire.

Nos amis américains ont réduit de moitié l'itinérance chez les vétérans en tout juste un peu plus de huit ans, et il y a huit villes américaines qui ont complètement éliminé l'itinérance des vétérans. Pour mettre cette réalisation en perspective, précisons qu'il y a environ 37 500 vétérans américains itinérants chaque nuit, ce qu'on peut comparer à l'ensemble de la population itinérante au Canada, qui compte environ 35 000 personnes par nuit. C'est une amélioration importante et une réalisation digne de mention aux États-Unis qui nous montre que c'est assurément possible.

Selon moi, avec un effort concerté et un sentiment d'urgence, on pourrait éliminer l'itinérance des vétérans au Canada en trois ans ou moins.

Mon deuxième message, c'est que nous savons ce qu'il faut faire. Nous avons un solide réseau de vétérans. Nous avons une solide expertise dans des collectivités comme Homes for Heroes. Nous misons sur des modèles éprouvés, et je crois que nous avons vraiment le soutien du public. Ce qui manque, c'est le leadership fédéral et des mesures décisives. Nous avons besoin d'un gouvernement fédéral qui est prêt à s'engager de façon claire et sans équivoque pour mettre fin à l'itinérance des vétérans et à investir des ressources supplémentaires assez modestes pour qu'on puisse y arriver.

Que faudrait-il pour mettre fin à l'itinérance chez les vétérans au Canada? Il y a cinq choses qui, selon moi, sont essentielles, et je vais vous les présenter rapidement.

Il y a d'abord la prévention. Il faut mettre fin à l'afflux de nouveaux vétérans qui deviennent itinérants. Des outils seront mis au point pour évaluer le risque d'itinérance des vétérans dès aujourd'hui, y compris d'excellents travaux réalisés aux États-Unis par un certain Dennis Culhane, de l'Université de la Pennsylvanie, qui est un directeur de recherche du National Centre on Homelessness among Veterans des VA. Si nous pouvons comprendre qui est le plus à risque de devenir itinérant — je crois que nous pouvons le savoir — et si nous comprenons de quelle façon un vétéran se retrouve à la rue, alors nous pouvons intervenir avant qu'il ne se retrouve là.

La deuxième chose consiste à emprunter l'ancien adage militaire selon lequel le temps consacré à la reconnaissance est rarement perdu. Pour régler le problème de l'itinérance, nous avons besoin de données concrètes et en temps réel qui concernent précisément toutes les personnes itinérantes. Nous ne pouvons pas recueillir l'information nécessaire pour héberger les vétérans itinérants simplement en les dénombant de façon anonyme tous les deux ans ou en laissant quelques organismes ou AAC recueillir l'information. Il faut documenter les noms et les besoins uniques de chaque vétéran itinérant et avoir la capacité de communiquer l'information entre les intervenants communautaires pouvant les héberger et les soutenir. Nous devons pouvoir contrôler le rendement, cerner les fluctuations, déterminer les problèmes et intervenir en temps réel.

Cette approche en matière de données sur l'itinérance est intégrée dans la nouvelle stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance, Vers un chez-soi, qui sera lancée en avril. Afin que vous ne croyiez pas qu'il est impossible d'obtenir ce niveau de données, en date d'aujourd'hui, il y a déjà 11 villes canadiennes possédant des listes de qualité sur l'itinérance chronique, et 23 autres villes y travaillent activement.

Le troisième enjeu, c'est le besoin de payer le loyer. Une lacune cruciale de nos interventions fédérales pour lutter contre l'itinérance des vétérans, en plus du point soulevé par David sur le fait que ce problème doit relever d'Anciens Combattants, c'est l'absence d'un programme de supplément au loyer pour les vétérans. Nous devrions

créer à même l'Allocation canadienne pour le logement une prestation pour le logement à l'intention des vétérans administrée par le gouvernement fédéral modelée sur les bons HUD-VASH que les Américains utilisent. Toute personne qui respecte la décision de vétéran d'ACC — qui désigne tous ceux qui ont terminé l'instruction de base et qui ont été libérés honorablement — devrait être admissible. Il s'agit d'un solide outil de prévention de l'itinérance ainsi que d'une façon efficace et très rentable de sortir les vétérans de la rue et de les loger.

Le quatrième élément consiste à utiliser l'approche du Logement d'abord, une approche axée sur le rétablissement pour mettre fin à l'itinérance, qui vise à faire en sorte que les personnes en situation d'itinérance se retrouvent rapidement dans des logements indépendants et permanents pour ensuite leur fournir les mesures de soutien supplémentaires et les services dont elles ont besoin. L'approche Logement d'abord est une approche fondée sur des données probantes qui a fait ses preuves parmi les vétérans itinérants et qui est au cœur de chaque effort couronné de succès pour prévenir et éliminer l'itinérance.

• (1640)

Je pense qu'Anciens Combattants devrait s'en tenir à ce pour quoi il est doué et établir un partenariat avec des organisations locales afin de s'occuper du logement, en plus de travailler avec des organisations offrant des services aux vétérans et d'autres entités, dans le but de soutenir les activités de sensibilisation.

Le gouvernement fédéral dispose déjà de l'infrastructure communautaire grâce à la nouvelle stratégie Vers un chez-soi, qui vise à soutenir la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance d'Emploi et Développement social.

J'utiliserais cette infrastructure et cette présence dans 61 collectivités réparties partout au pays, dans chaque province et territoire. Pour mettre fin à l'itinérance des vétérans, il faudrait un investissement supplémentaire dans les aides au logement et la coordination au sein de ces collectivités, mais l'infrastructure est là, et il est possible de mettre à profit les ressources provinciales et communautaires.

Je conclurai là-dessus, mais je veux répéter l'argument selon lequel l'itinérance des vétérans au Canada est un problème facile à régler. Nous savons quoi faire et comment le faire. Nous disposons de puissants réseaux de vétérans, d'une expertise solide au sein des collectivités, d'une infrastructure robuste et de modèles éprouvés à suivre. Tout ce qui manque, c'est un leadership fédéral.

Nous avons une obligation envers ces hommes et ces femmes, et je pense que nous devrions nous y mettre.

Merci.

• (1645)

Le président: Merci.

Nous allons maintenant commencer la période de questions.

Madame Wagantall, vous disposez de six minutes.

Mme Cathay Wagantall: Merci, monsieur le président.

C'est très instructif, je vous remercie infiniment des renseignements que vous nous fournissez aujourd'hui. Votre témoignage nous donne beaucoup d'espoir en ce qui concerne la situation.

Monsieur Pearce, vous nous avez nommé les choses qui doivent se produire, et vous en avez mentionné une en particulier, tout comme ces messieurs: tout l'aspect de la prévention. Vous avez affirmé qu'un certain nombre de vétérans ont énormément de difficultés à effectuer la transition.

J'ai déjà soulevé cette question au sein du Comité. Dans quelle mesure cette colère et cette frustration jouent-elles un rôle dans le fait que certains se retrouvent en situation d'itinérance?

M. Matthew Pearce: Comme je l'ai mentionné plus tôt, la colère et la frustration qui sont exprimées par les gens que nous servons sont importantes. Souvent, lorsqu'il est question de les remettre en lien avec ACC, ils manifestent une opposition viscérale en raison de leur expérience. Je pense que cette réaction peut changer, et je pense que certaines des mesures qui sont planifiées et prévues le permettront, mais il s'agit d'un changement culturel et relationnel.

Mme Cathay Wagantall: David et Tim, en ce qui concerne la prévention de l'itinérance, le Comité tente de faciliter l'application du modèle de transition harmonieuse que nous étudions. Actuellement, ces personnes sont libérées des Forces armées canadiennes pour des raisons médicales dues au service. Elles n'ont pas le choix. Ensuite, elles se rendent à ACC et doivent de nouveau suivre ce processus dans le cadre duquel elles doivent faire la preuve de certaines choses, avant de pouvoir recevoir les services dont elles ont besoin.

Est-ce que quelqu'un voudrait formuler un commentaire sur la mesure dans laquelle il serait important que l'on accepte simplement la déclaration du MDN au moment de cette libération initiale, selon laquelle ces personnes sont libérées pour des raisons médicales dues au service, et qu'on commence à leur fournir ce dont elles ont besoin pour aller de l'avant?

M. Tim Richter: Je vais commencer.

Je pense qu'il y a une supposition selon laquelle il existe une corrélation entre la libération pour des raisons médicales et l'itinérance. Ce n'est pas nécessairement toujours le cas. Nous devons obtenir des données probantes un peu meilleures pour pouvoir l'affirmer.

En outre, je pense que, lorsque les gens sont libérés des forces, rien n'indique qu'ils vont rencontrer des problèmes. Ils peuvent être bien organisés, puis un problème survient deux, trois ou quatre ans plus tard. Il s'agit de découvrir ce qui arrive entre le moment de la libération et celui où ils deviennent sans-abri, afin que nous puissions intervenir.

Encore une fois, c'est un élément anecdotique, et c'est simplement ce que j'ai entendu dire, mais il semble y avoir un décalage d'environ cinq à dix ans entre leur libération des forces et le moment où ils se retrouvent en situation d'itinérance. Beaucoup de choses s'écroulent dans la vie des personnes qui sont sur la voie de l'itinérance, mais elles interagissent avec des systèmes tout au long de ce processus.

Il s'agit de comprendre cette trajectoire. Voilà pourquoi je vous renvoie aux travaux qu'effectue Dennis Culhane aux États-Unis.

Mme Cathay Wagantall: Il nous est très difficile de comprendre ce processus et pourquoi il a lieu, et, bien entendu, c'est en partie dû à cette mentalité militaire selon laquelle il ne faut pas s'avouer vaincu. Les vétérans luttent contre cette situation jusqu'à ce qu'ils atteignent un certain stade.

M. David Howard: Je pense que les vétérans dont nous avons parlé ne sont pas tous atteints, d'un point de vue médical, d'un syndrome de stress post-traumatique. Un grand groupe l'est, mais nous commençons à observer le trouble de stress post-traumatique un certain nombre d'années après qu'ils ont quitté le service. Lorsque nous leur parlons, nous découvrons qu'ils se dissocient de l'unité familiale; c'est habituellement le cas. Ils sont dans la rue. Je pense que je suis d'accord pour dire qu'il s'agit d'une période de dix ans.

Mme Cathay Wagantall: David, connaissez-vous une personne appelée Chris Lohnes?

M. David Howard: Oui.

Mme Cathay Wagantall: C'est aussi un bon ami à moi. Je viens de Yorkton—Melville. C'est ma circonscription. Nous sommes une petite collectivité. Notre ville n'est pas grande, et il affirme que, d'une certaine manière, c'est un avantage quand on tente de travailler auprès de ces vétérans afin de les aider à s'adapter. Nous avons de bonnes possibilités de formation et ce genre de choses.

Y a-t-il des moyens pour les collectivités — comme vous parlez du besoin que ce soit fait —, d'établir des liens et d'élaborer un programme avec vous? Comment est-ce que cela fonctionne?

M. David Howard: Je pense qu'il est possible d'établir quelque chose. En même temps, lorsque nous avons parlé à nos vétérans, nous avons découvert que nous ne pouvons pas les éloigner de leur famille de la rue. Un sentiment de sécurité s'y rattache. Ce que nous constatons — et Tim serait peut-être d'accord avec moi —, c'est qu'un pourcentage élevé de nos vétérans sans-abri se trouvent dans les grandes villes. Ils sont près de bases. Ils deviennent immédiatement mal à l'aise si on tente de les sortir de cette situation.

• (1650)

Mme Cathay Wagantall: Je peux tout à fait comprendre cela. À ce propos, je constate de plus en plus, à mesure que j'occupe ce poste, qu'il y a en Saskatchewan beaucoup de vétérans qu'on ne peut pas trouver. Ils commencent à apparaître.

M. David Howard: Il y a beaucoup de vétérans qu'on ne peut pas trouver partout au Canada. J'ai rencontré un homme à la frontière de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. Des vétérans vivent dans le bois. Ils se sont construit un abri. De temps à autre, les responsables de la foresterie arrivent et les expulsent, mais ils n'ont nulle part où aller.

Mme Cathay Wagantall: Tim, vous vouliez dire quelque chose.

M. Tim Richter: Il est important de savoir que la façon dont nous intervenons auprès des vétérans aujourd'hui est chargée de beaucoup de suppositions. Par exemple, on suppose que leur invalidité est liée au service ou à je ne sais quoi.

De mon point de vue, il y a deux ou trois choses qui sont vraiment importantes. Il existe deux ou trois générations distinctes de vétérans. Il y a les gens qui étaient dans les forces et qui sont maintenant sans-abri, mais il n'y a pas vraiment de lien entre leur service et leur itinérance. Il s'agit d'hommes alcooliques âgés de 50 à 60 ans.

Ensuite, il y a une nouvelle génération de vétérans qui sont aux prises avec certains des problèmes que vous mentionnez. Ils ont subi des blessures ou présentent un handicap en raison de leur service, comme le trouble de stress post-traumatique ou des problèmes de santé. Le lien est direct, et ils sont beaucoup plus jeunes.

Il importe également que nous ne fassions pas de supposition quant à ce qu'ils veulent. Nous devons intervenir auprès d'eux individuellement. Demandez-leur ce qu'ils veulent, et commencez à adapter vos interventions en conséquence. Je parle d'obtenir des données propres à la personne afin d'acquiescer une compréhension en temps réel de qui elle est et de ce dont elle a besoin. Nous devons consigner ce besoin, puis effectuer une intervention. C'est différent.

Mme Cathay Wagantall: Ces données portent-elles précisément sur les vétérans et sur ce programme, ou bien seulement sur l'itinérance, et les vétérans sont recensés également?

M. Tim Richter: C'est pour l'itinérance. Les vétérans sont recensés également.

Mme Cathay Wagantall: Merci.

Le président: Allez-y, Madame Ludwig; vous disposez de six minutes.

Mme Karen Ludwig: Merci, et je vous remercie tous de vos témoignages.

Je vais commencer par Tim et David.

Tim, vous avez abordé précisément la collecte de données. Nous avons entendu un certain nombre de témoins affirmer qu'une grande partie des données sont empiriques ou issues de l'autodéclaration. Les derniers témoins que nous avons accueillis recueillent des données une fois par année, en mars.

Avez-vous une proposition, ou existe-t-il un programme qui, selon vous, permettrait mieux d'établir un modèle à l'échelle nationale pour que les organisations comme la vôtre puissent commencer à faire le suivi des données et à les regrouper? S'agit-il peut-être d'un système de GRC?

M. Tim Richter: Actuellement, nous travaillons auprès de 38 collectivités de partout au pays dans le cadre de notre Campagne 20 000 foyers. Une partie de ce processus repose sur quelque chose qu'on appelle une liste nominative. Ce sont des données en temps réel et propres à toutes les personnes qui vivent dans l'itinérance.

Il s'agit d'une approche adoptée avec succès en ce qui concerne l'itinérance des vétérans aux États-Unis. Le fait de disposer de données en temps réel est véritablement la clé qui permet de comprendre non seulement ce dont les vétérans ont besoin, mais aussi comment ils se déplacent dans le système, et de pouvoir y réagir et adapter les interventions. Il existe beaucoup de renseignements que je serais heureux de communiquer.

Nous avons maintenant mis en place ces systèmes dans 11 collectivités, et 24 autres travaillent là-dessus. La plupart des collectivités arrivent à les mettre en place en 18 à 24 mois, environ.

Mme Karen Ludwig: Ce serait très utile. Pas que vous vouliez prendre des mesures et être objectifs à ce point, mais, en réalité, cela fait partie de la planification, des programmes et des investissements, ainsi que du fait d'assurer le suivi des cas où on réussit à faire en sorte qu'un vétéran ne revienne pas périodiquement au refuge à de nombreuses reprises.

Nous avons entendu un certain nombre de commentaires au sujet d'Anciens Combattants Canada. Cette question s'adresse à vous trois, messieurs. Je commencerai peut-être par M. Pearce, parce que vous êtes ici.

Avez-vous une recommandation à formuler concernant un meilleur rôle à attribuer à Anciens Combattants, qui pourrait se prêter davantage à ce que recherchent vraiment les vétérans?

M. Matthew Pearce: Je pense que le problème ne tient pas au rôle. Celui que le ministère a l'intention de jouer a de la valeur pour les vétérans.

Le problème tient davantage à la façon dont il est mis en œuvre et à la quantité de formalités administratives qu'il suppose. Comme l'a affirmé le ministre, il y avait auparavant une culture où on tentait de trouver comment nous pourrions éviter de fournir du soutien, au lieu de comment nous pourrions en offrir. Je pense que le fait d'orienter nos réflexions vers les vétérans... Pour donner suite à l'argument formulé par Tim, je dirais que le fait que leur itinérance soit liée ou non à leur expérience militaire n'est presque pas pertinent par rapport à cela. Ce qui compte c'est qu'une personne, à un certain moment, a eu une carrière et a été disposée à risquer sa vie pour servir le pays. Je pense qu'après cela, nous devons lui fournir ce soutien, et c'est le lien entre Anciens Combattants et les vétérans sans-abri.

Selon moi, le rôle convient. Je pense qu'il s'agit d'écartier les obstacles de la voie, d'écouter attentivement les vétérans sans-abri et de leur demander pourquoi ils sont fâchés à ce point. Vous en avez probablement entendu parler si vous avez discuté avec certains d'entre eux.

Je vais m'arrêter là, prendre une gorgée d'eau et laisser Tim et David prendre la parole.

• (1655)

Mme Karen Ludwig: Davis, voudriez-vous formuler un commentaire?

M. David Howard: Le processus suppose beaucoup de formalités administratives. Une fois que vous avez franchi cette étape, qu'un travailleur social est affecté à votre dossier et qu'il travaille auprès de vous, je pense qu'Anciens Combattants fait vraiment du bon travail. Le ministère offre beaucoup de bons programmes.

Trop souvent, on a fermé certains de ses bureaux. Je ne pense pas que c'était une décision intelligente. Le transfert de certains de ces programmes vers des organismes caritatifs n'était pas une bonne idée. À mes yeux, le maintien de ces bureaux et de ce contact direct est un meilleur moyen de s'occuper de la situation. À Anciens Combattants, on fait affaire avec des gens qui possèdent cette expérience. On transfère la responsabilité à des organismes caritatifs qui n'ont pas du tout d'expérience, mais qui prétendent en avoir. Les recherches portant sur ces organismes ne sont pas suffisantes.

Toutefois, dans le cas d'Anciens Combattants, il y a des formalités administratives, et les gens deviennent frustrés à cet égard.

Le grand public n'a vraiment aucune idée de toute la gamme de services qu'offre Anciens Combattants.

Mme Karen Ludwig: À cet égard, comment pouvons-nous mieux informer le public, les vétérans et les organisations comme la vôtre de tous les services qui sont maintenant accessibles? Comment pouvons-nous apporter des changements fondés sur l'écoute?

M. David Howard: Un moyen que j'ai proposé au ministre consiste à dire que Homes for Heroes est un programme qui sera mis en œuvre partout au pays. Tout ce que nous lui demandons de faire, c'est de se lever pour dire: « Nous appuyons le programme, et voici les divers types de services que nous offrons aux vétérans, à leur arrivée. »

Un travailleur social leur sera attribué, et ils obtiendront de l'aide pour poursuivre leurs études et traiter les problèmes de santé physique ou mentale qu'ils ont. Il y a là tout un tas de ressources.

Établissez des partenariats avec les organisations, et avisez le grand public de ce qui se passe, au lieu de signer de gros chèques. Les gens ne comprennent pas où va l'argent.

Mme Karen Ludwig: Qu'en est-il de la Stratégie nationale sur le logement? La priorité est accordée aux vétérans dans le cadre de cette stratégie. La connaissez-vous?

Est-ce que l'un d'entre vous a présenté une demande pour participer à ce programme?

M. Tim Richter: La Stratégie nationale sur le logement a désigné les vétérans comme une priorité. Je ne sais pas exactement comment cela se passe en pratique. Il incombe encore aux organisations comme Homes for Heroes de présenter une demande pour obtenir le financement.

Vraiment, je suggérerais fortement qu'une part de l'Allocation canadienne pour le logement soit réservée à un supplément au loyer des vétérans, selon le modèle de bond d'échange de HUD-VASH. Honnêtement, la clé consiste à payer le loyer, à rendre des logements disponibles et à établir ces partenariats avec les collectivités.

Anciens Combattants ne devrait pas tenter de mettre fin seul à l'itinérance des vétérans. Ses responsables doivent faire preuve de leadership, mais les ressources communautaires sont là. Je compterais vraiment sur les collectivités et travaillerais en partenariat avec elles.

Le président: Monsieur Johns, vous disposez de six minutes.

M. Gord Johns: Je vous remercie du service important et dévoué que vous offrez aux vétérans.

Je pense que je vais commencer par Tim. Vous avez parlé de vos cinq mesures de suivi clés pour s'attaquer à l'itinérance. Je vous suis vraiment reconnaissant de les avoir exposées. Certes, grâce à certains des modèles employés aux États-Unis, on a été en mesure de réduire l'itinérance de moitié. Votre ambition d'y arriver en environ trois ans me plaît. C'est sur la façon d'y arriver que je voudrais poser certaines questions.

Concernant votre cinquième élément, vous avez mentionné des partenariats avec des organisations locales. Recevez-vous actuellement le moindre financement d'Anciens Combattants?

M. Tim Richter: Nous? Non.

M. Gord Johns: La raison pour laquelle je pose la question, c'est que nous avons accueilli mardi une organisation d'Ottawa qui construisait des logements précisément pour Anciens Combattants. Elle recevait des fonds dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement. Bien entendu, la municipalité et le gouvernement provincial n'ont pas offert de payer leur part, car ils estiment que les vétérans sont une responsabilité fédérale. En conséquence, l'organisation n'a pas pu obtenir les capitaux dont elle avait besoin, alors elle doit recueillir des fonds pour combler la lacune.

Considérez-vous cela comme un obstacle également, dans l'ensemble du pays? Je vous suis vraiment reconnaissant d'avoir évoqué le supplément au loyer. Je pense que nous avons absolument besoin d'appliquer cette mesure afin que vous disposiez d'un financement stable et à long terme aux fins de ces projets, mais aussi, du côté des capitaux, pensez-vous qu'on devrait accélérer la cadence en adoptant un modèle de financement à 100 % afin que l'on puisse construire des logements pour vétérans partout au pays et que vous n'ayez pas à recueillir des fonds aux fins des projets?

En tant qu'ancien politicien municipal, je peux imaginer que le pelletage est déjà... Les fonds des organisations sont épuisés, et elles se tourneront vers le gouvernement fédéral afin d'atteindre le 100 %.

• (1700)

M. Tim Richter: C'est peut-être une question qu'il vaut mieux poser à Dave.

Je pense qu'un financement de contrepartie n'est pas nécessairement une mauvaise chose, mais, à mon avis, il s'agit clairement d'un domaine de responsabilité fédérale.

M. David Howard: Comme je l'ai dit, chacune de nos collectivités coûte 2 millions et demi de dollars, et nous recueillons des fonds publics à cette fin. Il est à espérer que nous avons mis quelque chose en place avec la SCHL pour une de nos collectivités. En dehors de cela, nous n'obtenons aucun financement du gouvernement.

M. Gord Johns: Je vois vraiment le rôle important que vous jouez. Je pense que vous avez frappé en plein dans le mille, David: le gouvernement ne peut pas tout faire tout seul. Il doit trouver des partenaires qui possèdent l'expérience et l'expertise nécessaires dans certains domaines. Je suis totalement favorable à cette idée.

Vous avez probablement entendu dire récemment qu'une motion présentée ici, au Parlement, a été adoptée à l'unanimité dans le but de mettre fin aux crédits inutilisés. Des sommes d'argent n'ont pas été dépensées, et le gouvernement n'a pas été en mesure de respecter la moitié de ses normes de service pour les vétérans. Vous avez également entendu parler de l'arriéré concernant les demandes de prestations présentées par les vétérans.

Cette somme s'élevait à 148 millions de dollars l'an dernier, à 372 millions de dollars au cours des trois dernières années, et il est resté 1,1 milliard de dollars du gouvernement précédent. Considérez-vous cela comme de l'argent qui pourrait être reporté et vous aider à régler ce problème?

M. David Howard: Certainement. Avec 30 millions de dollars, nous pourrions construire un de ces immeubles à logement dans toutes les grandes villes du Canada.

Tim affirme que nous pourrions mettre fin au problème en trois ans. Je pense que nous envisageons davantage un délai de 10 ans. Selon nous, nous pourrions accueillir des vétérans au sein de notre programme, dans 20 foyers, pour une moyenne de deux ans par personne, et corriger ainsi le problème. Je pense toutefois qu'il s'agit d'un partenariat. Je dois dire que nous pouvons établir un programme et y affecter des conseillers et nous assurer qu'ils travaillent ensemble, mais il importe qu'un gestionnaire de cas soit attribué à chaque vétéran et de s'assurer que tout le monde reçoit ses services de soutien.

M. Gord Johns: Matthew, vous avez parlé du financement à court terme, de l'obtention de ces accords de financement cycliques. Pouvez-vous encore une fois souligner l'importance d'un financement stable à long terme destiné aux programmes et offert par Anciens Combattants?

M. Matthew Pearce: Oui. Par exemple, le programme Sentinelles of the Street que nous exécutons fonctionne. Des gens sont logés de façon stable. Si vous les aviez rencontrés avant que nous les admettions dans le programme, vous n'auriez pas pensé qu'ils réussiraient de cette manière, mais c'est le cas.

Ils font face à un défi. Ils demandent: « Pendant combien de temps ces suppléments au loyer me seront-ils offerts? » Nous répondons: « Notre financement est bon pour une année », et ils trouvent cela déstabilisant.

Nous faisons une offre à une personne et un acte de foi pour des gens qui ont vécu dans la rue pendant un certain temps. Si nous pouvons leur offrir un financement stable sur une certaine période, et je ferais même valoir que, dans le cas de ceux pour qui c'est possible, un financement décroissant... Par exemple, le supplément au loyer s'élève à un certain montant la première année, auquel on soustrait 100 \$ la deuxième année, puis un autre 100 \$ l'année suivante. Au fil du temps, ceux qui peuvent survivre de cette manière réduisent leur dépendance et augmentent leur autonomie.

Lorsque l'horizon du financement n'est que de un ou deux ans, nous n'avons tout simplement pas de latitude. Cela ne permet pas de promettre à un itinérant que nous serons là pour lui pendant une période assez longue. Je pense que le fait de prolonger l'horizon est un bon investissement pour ce qui est de stabiliser la situation des personnes sorties de l'itinérance.

M. Gord Johns: Me reste-t-il du temps, monsieur le président?

Le président: Vous avez 30 secondes.

M. Gord Johns: Je vais poser cette question à Tim.

Recevez-vous des cas qui vous sont adressés par ACC? Le ministère vous envoie-t-il des clients afin de mieux les soutenir?

M. Tim Richter: Nous ne faisons pas ce service à la clientèle direct, mais je sais que, dans certaines collectivités, Anciens Combattants est très doué pour aiguiller des gens vers des programmes communautaires. L'un des plus grands défis tient à l'échange de renseignements entre ACC et les autres services et systèmes. La capacité de communiquer ces renseignements aux personnes qui peuvent nous aider à obtenir un logement est l'une des choses qui caractérisent notre approche fondée sur une liste nominative et nos systèmes d'accès coordonnés, lesquels feront partie de la nouvelle stratégie fédérale Vers un chez-soi. ACC pourrait détenir un tas de renseignements sur un ancien soldat, mais il ne peut pas les communiquer aux personnes à qui il adresse tout le temps des clients, ou vice versa.

• (1705)

M. Gord Johns: Je m'inquiète seulement du fait qu'ACC aiguille des cas vers des organisations externes sans financer ces organisations également, et c'est nécessaire. Le ministère adresse ses clients à ces organisations qui prennent le relais, mais il ne leur envoie ensuite aucun financement.

Le président: Merci.

Monsieur Chen, vous disposez de six minutes.

M. Shaun Chen: Merci, monsieur le président. Je veux remercier MM. Howard et Richter de s'être joints à nous aujourd'hui à l'occasion de notre séance.

Je suis très heureux de l'optimisme que vous avez communiqué, monsieur Richter, et je lui accorde de la valeur. Vous avez affirmé que nous savons quoi faire et comment le faire. Nous avons souligné dans le cadre de la séance d'aujourd'hui le fait qu'aux États-Unis, le nombre de vétérans itinérants a été réduit de moitié, de 2009 à 2017. Au départ, il s'élevait à 73 000, et il est passé à environ 40 000. Au Canada, nous ne disposons pas de données datant d'avant 2015, mais le rapport de cette année-là indiquait que 2 250 vétérans itinérants avaient recours aux refuges de notre pays.

Bien entendu, comme vous l'affirmez, la collecte de données est très importante. Selon vous, comment pouvons-nous mieux recenser certains des vétérans itinérants qui n'ont pas recours aux refuges? Vous avez souligné que certains d'entre eux vivent dans les parcs. Comment pouvons-nous obtenir ces données, d'après votre expérience, vous qui avez travaillé auprès d'un grand nombre de vétérans en première ligne?

M. Tim Richter: Je pense qu'il importe que l'on établisse un réseau de sensibilisation qui permettra d'intervenir auprès des gens. Ce que nous constatons, c'est que, souvent, les vétérans aiment bien interagir avec d'autres anciens combattants, quoique certains tentent de les éviter, pour être honnêtes. Certains ne veulent pas se remémorer l'expérience qu'ils ont vécue dans les forces. Ils ne veulent rien savoir de l'armée.

On en revient aux mêmes stratégies dans le cas de toutes les activités de sensibilisation: se rendre sur le terrain, aller à leur recherche et établir des partenariats avec des gens. Par exemple, ici, à Calgary, un partenariat fantastique a été établi entre le système d'aide aux itinérants, le service de police et les services prévus par règlement administratif. Les policiers et les fournisseurs des services

prévus par règlement administratif sont tout le temps partout dehors. De fait, à un certain moment, l'hélicoptère de la police de Calgary nous a aidés à trouver des personnes qui dormaient dans les bois. Toutes les personnes sans-abri ont recours à un service à un moment ou à un autre; ainsi, nous devons être prêts à intervenir auprès d'eux au moment où elles le font, et nous devons les chercher. Encore une fois, il faut voir le système d'aide aux itinérants comme étant plus grand que le simple système de refuges, en plus d'adopter une approche de sensibilisation complète.

M. Shaun Chen: C'est un excellent argument. Je sais, monsieur Howard, que vous avez évoqué l'offre de services globaux lorsque vous construisez ces villages pour les vétérans itinérants. Pouvez-vous nous expliquer la nature de ces services globaux? Je pense qu'ils correspondent beaucoup à ce dont M. Richter vient tout juste de parler en ce qui concerne l'adoption d'une approche complète.

M. David Howard: Oui, je pense que c'est important.

À Calgary, The Mustard Seed est un fournisseur de services sociaux avec qui nous avons établi un partenariat. Un vétéran est admis dans le programme, et on procède à des analyses de ses besoins. Ensuite, une vérification de son statut de vétéran doit être effectuée. Dès que cette vérification a lieu, un travailleur social d'Anciens Combattants lui est attribué. La communication des renseignements concernant... Il n'y a pas de groupes pour l'ensemble du Canada. Je ne pourrais pas accéder au système et vérifier si une personne est un vétéran. Nous ne pouvons le faire que par l'intermédiaire d'Anciens Combattants, et c'est difficile. Selon moi, l'échange de renseignements fait partie des problèmes.

Le but de ces services globaux est d'outiller les vétérans, de nous permettre de comprendre qui ils sont et quels sont leurs besoins, puis de les doter des moyens et des ressources nécessaires, dans la collectivité, pour les aider à s'améliorer. C'est ce que nous ont dit les vétérans eux-mêmes. S'il y a des problèmes de toxicomanie, un trouble de stress post-traumatique ou un handicap physique à traiter, ou bien que la personne doit se trouver un emploi, se recycler ou faire des études et ainsi de suite, nous pouvons offrir tous ces services.

M. Shaun Chen: Monsieur Howard, vous savez sans doute que neuf des bureaux d'ACC qui ont été fermés ont été rouverts au cours des trois dernières années, et qu'un bureau supplémentaire a été ouvert à Surrey. ACC travaille très fort pour accroître ses activités de sensibilisation auprès des collectivités nordiques et autochtones également. En ce qui a trait au leadership du gouvernement fédéral, nous avons vu les 10 milliards de dollars investis au cours des trois dernières années.

Que devrions-nous faire d'autre? Pensez-vous qu'il est nécessaire d'ouvrir plus de bureaux d'ACC? Estimez-vous nécessaire d'élargir les partenariats avec divers organismes? Je sais que les organismes peuvent présenter des demandes de financement au titre du Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille. Comment pouvons-nous aller de l'avant et collaborer pour nous assurer que nos vétérans reçoivent de bons services et que ces vétérans sans-abri ne sont pas dans les rues ni ne vivent dans les bois?

•(1710)

M. David Howard: Tout d'abord, je pense que l'ouverture d'autres bureaux est une excellente chose. C'est important à mon avis. En ce qui a trait au Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille, il suffit de regarder le nombre de demandeurs. Il y a eu 280 ou 300 demandes accueillies à l'échelle du pays, et il y avait encore plus de demandeurs, de sorte qu'on a élargi le programme encore plus. Cela montre un manque de soutien et de ressources pour les gens qui essaient d'aider.

Je pense qu'Anciens Combattants peut travailler plus étroitement avec les organismes, qu'il les finance ou non. Je ne comprends pas vraiment pourquoi... Si Anciens Combattants ne finance pas un groupe comme Homes for Heroes, il n'y a aucune raison pour qu'il ne communique pas avec nous pour savoir ce que nous faisons au sein de la communauté, pour établir un partenariat avec nous et nous demander comme nous pouvons nous entraider. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de financement qu'Anciens Combattants n'a pas les agents et les gestionnaires de cas nécessaires pour établir ce lien.

Le président: Merci.

Monsieur Eyolfson, vous avez six minutes.

M. Tim Richter: Puis-je intervenir à ce sujet?

Le président: Oui, si vous pouvez être bref.

M. Tim Richter: Premièrement, l'une des choses importantes, c'est qu'il y ait une intention et une détermination d'éliminer l'itinérance chez les vétérans et que cela devienne une politique du gouvernement fédéral.

Deuxièmement, il faut financer ce programme de supplément au loyer des vétérans.

Troisièmement, il faut établir un partenariat avec EDSC, qui possède cette infrastructure au sein des collectivités, comme le fait le département du Logement et de l'Urbanisme avec le département des Anciens combattants aux États-Unis.

Quatrièmement, il faut nous rappeler que nous allons mettre fin à l'itinérance chez les vétérans une personne à la fois. Nous devons effectuer des interventions personnalisées. Nous tombons dans la généralisation en ce qui concerne les vétérans, mais je peux vous dire qu'une vétérante sans-abri de 23 ans est très différente d'un vétéran âgé de 35 ans qui a combattu en Afghanistan et qui souffre d'une incapacité physique et d'un vétéran en temps de paix, âgé de 50 ans, qui ne souffre d'aucune blessure liée au service pouvant expliquer son itinérance.

Voilà quelques observations.

Le président: Merci.

Monsieur Eyolfson, vous avez six minutes.

M. Doug Eyolfson: Merci, monsieur le président.

Merci à tous d'être venus.

Monsieur Richter, vous avez dit qu'il y avait un nombre relativement peu élevé de vétérans sans-abri au Canada par comparaison avec les États-Unis. Avez-vous une idée du nombre? D'après vous, combien y a-t-il de vétérans sans-abri à l'échelle du Canada?

M. Tim Richter: Je peux vous dire que je ne crois aucun des chiffres à l'heure actuelle, car ils présentent tous divers problèmes.

Je dirais qu'il y en a nettement moins que 10 000. Environ 235 000 personnes sont sans-abri chaque année au Canada, et il y en a 35 000 chaque nuit. Anciens Combattants en a relevé 2 500. Je ne

serais pas surpris si c'était le double, mais je ne pense pas que ce soit beaucoup plus.

M. Doug Eyolfson: Vous disiez qu'avec de modestes ressources supplémentaires, nous pourrions y mettre un terme en trois ans. Quand vous dites « modeste », quel engagement financier approximatif faudrait-il pour y parvenir?

M. Tim Richter: Il faudrait que j'y réfléchisse un peu plus. Dans un programme typique de Logement d'abord, par exemple, nous pouvons sortir un sans-abri chronique de la rue, l'installer dans un logement permanent et lui offrir de l'aide au logement et certains services pour environ 18 000 \$ par année. On parle d'une personne ayant des besoins assez complexes et à qui on fournit un supplément au loyer.

Il faudrait construire plus de logements. Les infrastructures de logement ne suffisent tout simplement pas. Il faudrait également construire certains logements supervisés, mais je ne pense pas qu'il soit nécessaire de construire des logements pour tous les vétérans sans-abri.

Je le répète: si je vous donnais un chiffre, j'aurais bien peur qu'il soit totalement inexact, mais relativement parlant — c'est-à-dire par rapport à l'investissement prévu dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement —, c'est un petit chiffre.

•(1715)

M. Doug Eyolfson: D'accord. Merci.

Nous avons parlé, encore une fois — et nous en avons parlé avec quelques groupes de témoins — des vétérans qui ont vécu de mauvaises expériences. Ils ne font pas confiance à Anciens Combattants ni gouvernement ou, comme vous l'avez dit, ils ne veulent tout simplement pas qu'on leur rappelle leur période de service. Ils évitent même les autres vétérans. Encore une fois, on entend différents sons de cloche à propos de l'incidence. Est-ce quelque chose que nous voyons couramment? Est-ce rare? À quel point cela contribue-t-il au problème? Même de manière proportionnelle, cela représente-t-il un nombre important des vétérans touchés?

M. Tim Richter: Encore une fois, c'est difficile à dire. Mon instinct me dit que les vétérans qui ne veulent pas établir de lien avec Anciens Combattants ou avec les militaires sont les jeunes. Matthew en aurait une meilleure idée que moi. Je pense que c'est ce qui se produit dans les cas où l'expérience est plus récente, plus viscérale et plus négative.

Je ne serais pas surpris d'apprendre que les vétérantes ne veulent pas non plus de ce lien.

M. Doug Eyolfson: D'accord.

Monsieur Pearce, avez-vous un commentaire à faire?

M. Matthew Pearce: J'ajouterais que la chose commune à tous les vétérans sans-abri que nous servons, c'est qu'ils ne communiquent pas avec Anciens Combattants. S'ils le faisaient, je pense qu'ils se trouveraient dans une meilleure situation, mais ils ne le font pas. Lorsque nous leur en parlons et que nous essayons de leur proposer certains des programmes disponibles dont ils pourraient se prévaloir — pour répondre directement à votre question —, ils refusent d'entrée de jeu de communiquer avec ACC. Ils voient le ministère d'un mauvais oeil et comme un endroit inaccessible.

M. Doug Eyolfson: D'accord. Merci.

Nous avons également parlé du fait que certains vétérans ne savent pas qu'ils sont des vétérans. Ils ne comprennent pas ce que ce terme signifie. Certains d'entre eux, pour différentes raisons, pensent ou ont entendu dire qu'il faut passer cinq années dans les forces armées pour être un vétéran alors qu'ils n'en ont passé que deux. Ils ne comprennent pas que, si vous avez porté un uniforme et que vous avez obtenu une libération honorable, vous êtes un vétéran.

Rencontrez-vous beaucoup de vétérans dans la communauté qui ne savent pas qu'ils sont des vétérans? Je sais qu'il est difficile d'en faire le suivi parce que vous devez les identifier, mais vous arrive-t-il que des gens vous disent qu'il leur a fallu beaucoup de temps avant de comprendre qu'ils étaient des vétérans?

Monsieur Pearce, je vais commencer par vous.

M. Matthew Pearce: Peut-être que David et Tim pourraient répondre également, mais je vais commencer.

Il y a généralement une fausse conception en ce qui concerne le statut de vétéran. Parfois, les gens pensent qu'ils ne sont pas des anciens combattants parce qu'ils n'ont pas pris part à des combats, donc certains d'entre eux ont des doutes. Je pense que c'est un problème. C'est non pas tant la durée, mais la nature de leur service qui les amène à douter de leur admissibilité — et il s'agit peut-être d'un problème propre au Québec —, simplement parce que la traduction française commune est « ancien combattant ». Ils pensent peut-être que, s'ils n'ont pas participé à un combat, cela ne s'applique pas. C'est un problème que nos travailleurs sociaux pourraient facilement régler en leur expliquant à quoi ils sont admissibles.

M. Doug Eyolfson: Messieurs Richter ou Howard, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Tim Richter: Je dirais seulement que j'ai moi-même servi dans les forces armées pendant six ans, et je ne me considère pas comme un vétéran pour la raison dont a parlé Matthew. J'étais un militaire en temps de paix. Si vous me demandez si je suis un vétéran, je vous réponds que non. C'est quelque chose de culturel. Toutefois, si vous me demandiez si j'avais servi dans les Forces canadiennes, je vous répondrai que oui. Tout dépend de l'approche utilisée, de la façon de poser la question.

M. David Howard: J'ai obtenu une réponse semble en parlant avec eux. Nombre d'entre eux ne se considèrent pas comme des vétérans s'ils n'étaient pas dans le théâtre des opérations. Je crois que c'est le problème.

Le président: Monsieur Kitchen, vous avez six minutes.

M. Robert Kitchen: Merci, monsieur le président.

Messieurs, je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

Monsieur Pearce, je pense que vous avez dit que vous voyez environ 3 000 hommes et femmes par année, et qu'environ 45 d'entre eux sont des vétérans. Est-ce exact?

M. Matthew Pearce: Je ne sais pas d'où vous sortez ce chiffre de 3 000. Désolé.

M. Robert Kitchen: D'après le document qu'on nous a transmis, l'année dernière, vous avez accueilli près de 3 000 personnes sans-abri.

M. Matthew Pearce: Je vois. Oui, c'est juste.

Nous avons procédé à un dénombrement des sans-abri, comme c'est devenu une pratique commune dans les villes de diverses tailles du Canada. Le dénombrement a révélé que, une nuit donnée à la fin du mois de mars 2015, on a relevé environ 3 000 personnes sans-abri. De ce nombre, 6 % ont déclaré être des vétérans. Nous avons tenu pour acquis que ces données étaient véridiques et nous les

avons consignées. Ce que vous trouverez dans le rapport, c'est que 6 % des sans-abri ont été désignés comme des vétérans. Ce que nous constatons, c'est qu'il y a eu beaucoup de fausses déclarations, et c'est pourquoi je ne pense pas qu'il en ait 6 % à Montréal et, comme Tim, je ne pense pas qu'il y en ait 10 000 à l'échelle du Canada. Je pense qu'il y en a nettement moins. Je vais simplement appuyer l'argument de Tim selon lequel l'objectif d'enrayer l'itinérance est très réalisable.

• (1720)

M. Robert Kitchen: J'étudiais les mathématiques durant ma première année d'université. Même si je ne suis pas resté dans ce domaine, si je calcule 6 % de 3 000, je n'arrive pas à 45, donc je...

M. Matthew Pearce: C'est 6 % à l'échelle de Montréal. Ils ne viennent pas tous cogner à notre porte.

M. Robert Kitchen: D'accord. Merci.

De ces 45, savez-vous combien sont des hommes et combien sont des femmes?

M. Matthew Pearce: Je ne connais pas les chiffres exacts, mais la grande majorité sont...

J'estime que la proportion est d'environ 42 hommes pour 3 femmes, ou dans ces eaux-là.

M. Robert Kitchen: Ma question s'adresse essentiellement à vous tous.

David, vous avez parlé de votre projet de petites maisons. Lorsque vous trouvez un foyer à des gens, y a-t-il des exigences, des règles ou des règlements auxquels ils doivent se conformer dans ces petites maisons ou dans leur logement?

M. David Howard: Oui.

Dans le cadre de notre programme, The Mustard Seed, lorsque les gens arrivent, on procède à une analyse des besoins.

Il y a des règles à suivre pour faire partie de cette communauté, donc cet outil ne s'adresse pas à tout le monde. L'idée, c'est que les gens acceptent de faire partie d'une communauté en tant que participants actifs. Ils acceptent de partager leur vécu dans le cadre de programmes entre pairs, de travailler sur eux-mêmes. S'ils ont des problèmes de toxicomanie ou d'alcoolisme, ils vont chercher à obtenir du soutien à cet égard également.

M. Robert Kitchen: Ils doivent franchir des étapes tout au long du processus pour s'assurer de suivre essentiellement les lignes directrices, et comme vous l'avez dit, ils ont recours à des services de soutien, se remettent sur pieds, cherchent un emploi, et ainsi de suite.

M. David Howard: C'est l'objectif, oui.

Je pense que dans...

M. Robert Kitchen: Excusez-moi. Allez-y.

M. Tim Richter: Je pense que dans nombre de programmes inspirés de l'approche Logement d'abord, il est difficile d'inciter les gens à prendre part aux programmes en raison des règles qu'ils comportent. Certains choisissent la voie qu'a présentée David, mais il y en a beaucoup qui ne la choisissent pas.

Dans les programmes inspirés de l'approche Logement d'abord, on exige essentiellement que les gens paient une portion de leur loyer; ils paient donc le montant qu'ils peuvent se permettre. Ils doivent respecter les conditions d'un bail, comme n'importe qui d'autre. Ils doivent discuter avec un gestionnaire de cas une fois par semaine, selon le niveau de besoin.

Nous essayons d'éliminer autant de ces obstacles que possible. Bien des gens aux prises avec des problèmes de dépendance découlant d'un problème de santé mentale, comme dans le programme dont parlait Dave, diront: « Je veux être sobre et j'ai besoin de ce milieu structuré, et c'est là que je veux aller. » Toutefois, beaucoup d'autres ne le veulent pas. On les fait participer à ces programmes de Logement d'abord et on n'exige pas d'eux qu'ils soient sobres ou qu'ils s'abstiennent, mais on travaille avec eux à long terme pour résoudre ces problèmes et les amener à être indépendants.

M. Matthew Pearce: Essentiellement, le Programme des sentinelles est comme l'a décrit Tim. Il n'y a pas de conditions préalables. Les résidants doivent respecter les conditions du bail. Ils signent un bail, non pas avec nous, mais avec le propriétaire du bâtiment. Nous avons déjà établi un lien de confiance avec cette personne de sorte que le travailleur social puisse entretenir un rapport avec elle. C'est le moyen que nous avons de les aider.

Notre objectif n'est pas de créer un humain parfait; c'est de prendre des gens qui sont en situation d'itinérance et de leur donner la possibilité de subvenir à leurs besoins d'une autre façon, malgré leurs défauts et leurs problèmes. Dans la mesure du possible, nous essayons de diminuer le risque qu'ils retournent dans la rue.

M. Robert Kitchen: Excellent.

Vous nous avez tous les deux présenté cinq arguments. Ce sont d'excellents arguments, et nous vous en sommes reconnaissants.

Il y en a un sur lequel je veux m'attarder: vous avez tous les deux parlé de la même chose, soit de la prévention.

J'aimerais connaître votre point de vue à cet égard. Comment envisagez-vous l'avenir? Au fil des ans, nous avons beaucoup parlé de transition au sein de ce comité. Nous avons tenu des discussions à ce sujet, mais rapidement, j'aimerais que vous me disiez tous les deux ce que vous entrevoyez du point de vue de la transition.

Tim, je vais commencer par vous.

M. Tim Richter: Bien sûr.

Les gens disent souvent que tout le monde est à deux doigts de l'itinérance, et que l'itinérance est aléatoire. On ne me fera jamais croire que l'itinérance est aléatoire.

Je pense que pour les vétérans, l'itinérance est plutôt prévisible. Comme je l'ai dit, aux États-Unis, Dennis Culhane fournit au département des Anciens combattants un outil de dépistage qui permet de déterminer quels vétérans sont plus vulnérables à l'itinérance. Je commencerais par définir ces variables du point de vue canadien.

Le cheminement est également assez prévisible. Nous savons que tous les gens, y compris les vétérans, vont recourir aux systèmes publics avant de tomber dans l'itinérance. Nous savons aussi que leurs relations de soutien vont s'écrouler avant qu'ils ne se retrouvent à la rue. Il s'agit d'une tendance assez prévisible.

Encore une fois, il faut utiliser des données pour comprendre les tendances, et nous servir de ce qui s'est déjà fait aux États-Unis et ailleurs pour prédire l'itinérance.

• (1725)

Le président: Merci.

Monsieur Bratina, nous allons terminer par vous. Vous avez environ quatre minutes.

M. Bob Bratina: Merci.

Vous avez tous éclairé notre comité. Merci à vous tous.

Monsieur Pearce, j'aimerais revenir sur deux ou trois choses que vous avez dites. À maintes reprises, vous avez dit que la priorité n'était pas les logements. Lors des discussions publiques, on entend des gens dire: « Oh, pour les vétérans sans-abri? Il faut construire des logements et y installer les vétérans. » Je pense que vous vouliez dire qu'il faut entamer le processus avant cela, comme l'a dit M. Kitchen, et il faut faire la transition, entre autres.

Est-ce que les discussions publiques à ce sujet vous dérangent? J'ai commenté des parties de football pendant 20 ans, et après chaque partie, les gens téléphonaient à la station de radio et disaient ce qui n'allait pas avec l'équipe; cela me rendait fou. Ils ne connaissaient pas la moitié des choses qui se passaient. Ce n'était pas leur faute, car ce que vous voyez de l'extérieur et ce qui se passe à l'intérieur sont deux choses différentes.

Êtes-vous d'accord pour dire que c'est un peu le même genre de problème, dans la mesure où nous ne pourrions pas régler la question tant que nous ne réussissons pas réellement à la comprendre?

M. Matthew Pearce: Tout d'abord, je penserai à vos commentaires la prochaine fois que je téléphonerai à la radio après une partie des Canadiens, croyant savoir exactement ce qui n'allait pas dans la partie.

Votre question me donne l'occasion de faire ressortir clairement un aspect qui n'a pas été abordé: le logement est la pierre angulaire de toute solution à l'itinérance. Plus vite vous procurez un logement à une personne et le soutien nécessaire pour que ce soit une réussite, mieux c'est.

Nous ne sommes pas dans une situation de méritocratie où une personne doit prouver qu'elle mérite un logement. Nous n'en sommes pas là, donc si c'est l'impression que vous avez eue, ce n'est pas du tout cela.

Le logement... quelle était votre question encore une fois? Excusez-moi. C'est simplement pour que je...

M. Bob Bratina: Eh bien, le fait est que les discussions publiques générales ne semblent pas favoriser la compréhension de la vraie nature du problème, n'est-ce pas?

M. Matthew Pearce: Je pense qu'il est juste de dire que, à l'heure actuelle, nous sommes aussi en train de sensibiliser les gens à propos des possibilités. Nous découvrons nous-mêmes quelles sont ces possibilités, et nous les communiquons au public.

Je pense qu'il y a un sentiment généralisé selon lequel les personnes sans-abri sont pour ainsi dire des âmes perdues et qu'elles sont irrécupérables dans un certain sens, mais je parle de manière très générale. Bien des gens ne se retrouvent pas dans cette description.

De manière générale, je pense qu'il convient de montrer au public qu'il faut croire en ces programmes qui peuvent aider des gens à se sortir de l'itinérance, parce qu'ils fonctionnent, et je pense que c'est notre devoir collectif.

M. Bob Bratina: Cela m'amène à Tim et à la notion des organismes partenaires. On dispose de beaucoup de connaissances, et on entend d'autres gens dire: « Il ne faut pas réinventer la roue. Il y a des choses qui fonctionnent, il faut les trouver et les améliorer. »

Existe-t-il une sorte de centre d'échanges de données qui nous permettrait de mieux comprendre ce qui se passe et les aspects à améliorer, pour que le système fonctionne mieux?

M. Tim Richter: En fait, c'est quelque chose que votre ville natale, Hamilton, fait très bien, en mettant sur pied une base de données. Une fois que vous avez une liste de noms, vous commencez à coordonner toutes les différentes ressources autour du système. Si vous dressez une liste de noms de vétérans, vous commencerez à découvrir qui sont les personnes touchées dans la communauté, ou qui elles pourraient être, les trouver, les héberger et les soutenir. C'est le début de la coalition et de la coordination communautaires.

Concernant votre question précédente au sujet de la sensibilisation, le ministre peut vanter tout l'excellent travail d'Anciens Combattants jusqu'à en perdre le souffle, mais personne ne le croirait, parce qu'il est le ministre et qu'il travaille au gouvernement.

Il n'y a rien de plus éloquent et de plus puissant que les résultats. Faites diminuer le nombre de vétérans sans-abri, et tout le monde vous croira.

• (1730)

M. Bob Bratina: Merci beaucoup.

Merci à vous deux. Je vous remercie d'être venus.

Le président: Merci.

C'est tout le temps dont nous disposons aujourd'hui. J'aimerais vous remercier tous les trois de tout ce que vous faites pour éliminer l'itinérance dans les communautés. Au nom du Comité, merci de nous avoir consacré une partie de votre journée très chargée.

Voilà qui met fin à notre période de questions pour aujourd'hui. Merci.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>